



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2638
22 février 2019
1,20 € • DOM: 1,80€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE

OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

**Le journal
d'Arlette Laguiller**



Santé, éducation, transports... Services publics pillés au profit du capital privé

**Maternités,
hôpital, Ehpad
Démolition
organisée**

Pages 12 et 13

**Contre
l'antisémitisme
et contre
tous les racismes !**

Pages 2 et 4

**Gilets jaunes
Les raisons
de la colère
demeurent**

Pages 3 et 11

Combattre le capitalisme, une nécessité matérielle et politique

Après l'agression antisémite dont Alain Finkielkraut a été victime, une partie de la caste politique et médiatique instruit un procès à charge contre les gilets jaunes. Oubliées, les revendications légitimes de hausse du pouvoir d'achat ! Oubliée, la demande de justice sociale et du rétablissement de l'ISF ! Le mouvement est ravalé à une horde complotiste, haineuse et violente.

Tout travailleur conscient rejette la saloperie antisémite, comme toutes les autres formes de racisme. Les crapules qui profitent de ce mouvement populaire pour parader rappellent les pires moments de l'histoire où les Juifs, les Tziganes et les militants ouvriers antifascistes étaient menés aux camps d'extermination.

Les antisémites, comme les xénophobes et autres racistes, qu'ils viennent de l'extrême droite ou des milieux intégristes religieux, préparent une société barbare dont les travailleurs seraient les principales victimes. Mais l'antisémitisme n'a pas été inventé par les gilets jaunes.

S'il y a des responsables à pointer du doigt, il faut les chercher du côté de ces dirigeants politiques qui ont organisé mardi 19 février des manifestations prétendant le dénoncer. En accusant les immigrés de tous les maux et en nous renvoyant en permanence à notre identité nationale, ils alimentent le climat délétère sur lequel peut aussi fleurir l'antisémitisme. Alors, que ces gens-là fassent la leçon aux gilets jaunes est révoltant !

Il y a trois mois, plusieurs centaines de milliers de femmes et d'hommes ont revêtu le gilet jaune pour exprimer une colère sociale. Chaque semaine, des dizaines de milliers d'entre eux continuent de se mobiliser : pas seulement dans les manifestations du samedi, mais aussi sur des ronds-points et dans des petites villes, où les caméras de télévision ne trouvent rien de croustillant car il n'y est question que de fins de mois difficiles et de galères de boulot.

Les mille et une injustices quotidiennes subies par les travailleurs et les plus pauvres, parmi lesquelles le mépris social si souvent teinté de racisme, n'intéressent pas du tout le gouvernement. Ce dernier a organisé le grand débat pour noyer les revendications sociales dans un tas d'autres problèmes et pour laisser pourrir le mouvement.

Mais c'est toute la situation économique, sociale et politique

qui est en train de pourrir !

Le gouvernement essaie de faire croire à la sortie du chômage de masse parce que le taux de chômage aurait baissé et que des entreprises n'arrivent pas à recruter. Mais les suppressions d'emplois continuent dans toutes les grandes entreprises. L'État-patron lui-même refuse d'embaucher dans les hôpitaux, l'éducation et tous les autres services utiles à la population. Et des milliers de personnes attendent désespérément une formation à Pôle emploi.

En réalité, la crise économique s'approfondit. Les injustices et les inégalités explosent, parce que la classe capitaliste est de plus en plus rapace et aveuglée par la recherche du profit. Et toute l'économie est gangrenée par la finance.

Emploi, salaire, retraite, logement, garde des enfants, déserts médicaux, transports publics, prise en charge des handicapés ou des personnes âgées dépendantes : le gouvernement est incapable d'apporter la moindre solution à des problèmes élémentaires et quotidiens.

Il est également incapable d'enrayer les catastrophes climatiques et humanitaires qui menacent la société. Et il l'est tout autant pour contrer la montée des idées réactionnaires et le délitement moral de la société qui sont alimentés par le repli sur soi, la misère et la marginalisation sociale. Cela a de graves conséquences, car les forces politiques les plus réactionnaires prêtes à s'appuyer sur les pires préjugés sont à l'œuvre, avec l'ambition de prendre la place de partis politiques discrédités.

Si elles parviennent au pouvoir, ces forces se porteront au secours de l'ordre bourgeois, en commençant par s'en prendre aux immigrés, avant d'attaquer l'ensemble du monde du travail.

Pour les travailleurs, lutter pour leurs intérêts matériels ne peut suffire. Il faut aussi lutter contre le système capitaliste, porteur de bien d'autres menaces. Lever le drapeau de l'émancipation sociale, c'est-à-dire d'une société débarrassée de la dictature du grand capital, doit être leur perspective.

Tous les jours, des travailleurs sont amenés à se défendre contre le grand patronat. Il faut que leur combat devienne collectif : le combat de la classe ouvrière contre la classe capitaliste. L'aboutissement doit en être le renversement de ce système capitaliste qui empoisonne la société.

Au sommaire

LEUR SOCIÉTÉ

Édouard Philippe et le RSA : acharnement antipauvres 3

Grand débat : la machine à Macron 3

Gilets jaunes : la colère demeure 3

Contre l'antisémitisme et le racisme : une lutte qui ne peut se mener au côté du pouvoir 4

Antisionisme et antisémitisme : un amalgame à combattre 4

Éducation : un plan pour couvrir les suppressions de postes 5

École : ceux qui tricolorent 5

Réforme de la fonction publique : une attaque contre tous les travailleurs 5

Abus sexuels dans l'Église : la loi du silence 6

Pics anti-SDF : pas de pitié pour les plus pauvres 6

Chômage : les chiffres et la réalité 6

Migrants : la solidarité gagne un procès 7

Impôts : aux capitalistes de financer leur État 7

Fil rouge 7

Santé publique : l'alcool tue toujours 10

Ghospn : si Versailles lui était compté... 10



Cancer : double peine pour certains 10

Aide sociale à l'enfance - Besançon : les contrats jeunes majeurs remis en cause 10

Saint-Louis Sucre : une note salée pour les travailleurs 11

TGV : la vitesse s'éloigne 11

Nos lecteurs écrivent 11

Véhicules électriques : développement durable des aides patronales 16

DANS LE MONDE



Espagne : élections anticipées sur fond de crise 8

Israël-Palestine : le règne de l'arbitraire 9

Syrie : un officier français lève un peu le voile 9

Algérie : Bouteflika reparti pour un tour 9

Jeunes pour le climat : un monde à changer 16

Mali : un gouvernement criminel 16



DANS LES ENTREPRISES

Plan santé : vers l'accélération des fermetures 12

Maternité de Bernay : une décision inacceptable 12

Épidémie : l'hôpital, un système grippé 13

Ehpad : situation catastrophique 13

CHRU de Nancy : démolition organisée 13

Fonderies du Poitou - Ingrandes 14

Arjowiggins - Sarthe 14

Jeunes sourds et jeunes aveugles 14

SNCF région de Lyon 15

Airbus - Toulouse 15

AGENDA

Fêtes et réunions publiques de Lutte ouvrière 3

Édouard Philippe et le RSA: **acharnement antipauvres**

Lors d'une réunion avec des élus locaux et des patrons de PME dans le Finistère, Édouard Philippe s'est dit favorable à la mise en place de « *contreparties, d'activités d'intérêt général* » aux aides sociales.

En clair, il s'agirait d'obliger les bénéficiaires du RSA à travailler gratuitement quelques heures. Un tel dispositif existe déjà en partie dans le Haut-Rhin, où le conseil départemental a obtenu de demander sept heures de bénévolat par semaine aux allocataires

du RSA, même s'il n'a pas pu imposer de les rendre obligatoires.

Cet acharnement anti-pauvres n'est pas nouveau: Philippe ne fait que reprendre une vieille lune démagogique déjà bien usée, sous-entendant que les bénéficiaires du RSA profitent

indûment des allocations, donc de l'argent public. À quelques mois des élections européennes, la sortie de Philippe s'inscrit dans la continuité de celles de Macron pour plaire à l'électorat de droite et flatter les préjugés contre les pauvres en général et les travailleurs au chômage en particulier.

Cela, alors que plus d'un tiers de ceux qui auraient droit au RSA ne le demandent pas, et que bien des allocataires se voient

déjà contraints de trouver un emploi de misère, les 551 euros mensuels pour une personne seule et 992 euros avec deux enfants leur permettant à peine de survivre.

Derrière cette démagogie, il y a la volonté de peser sur tous les travailleurs en favorisant la création d'emplois archi sous-payés.

Quand il s'agit de s'attaquer au monde du travail, les finances publiques ont bon dos: le gouvernement

n'a pas exigé du patronat des contreparties avant de pérenniser le CICE sous forme de réduction de charges et de le doubler cette année, jusqu'à atteindre 40 milliards d'euros, indûment perçus, eux. Les profiteurs se trouvent bien là. D'autant que les aides sociales finalement aident avant tout le patronat, qui peut ainsi se décharger sur la société de la survie de ceux qu'il prive de travail.

Jacques Le Gall

Grand débat: **la machine à Macron**

Les mairies avaient jusqu'au 22 février pour faire remonter les quelque 9 000 cahiers de doléances issus du grand débat lancé par Macron.

Si l'on y ajoute les 200 000 participations individuelles se rapportant à tous les problèmes posés par les gilets jaunes, cela fait une masse de réponses à trier, classer, analyser et ensuite synthétiser.

Le gouvernement a choisi l'institut de sondage OpinionWay qui, s'appuyant sur l'intelligence artificielle, se dit capable d'effectuer ce travail en un temps record. Mais ensuite, quelles conclusions émergeront de

ce grand débat?

Outre que les problèmes cruciaux des bas salaires, du chômage et du pouvoir d'achat insuffisant pour boucler le mois ne font pas partie des thèmes choisis par le gouvernement, on peut déjà avoir un aperçu des réponses. En même temps que le gouvernement annonçait qu'il allait supprimer encore plus d'emplois de fonctionnaires, il se justifiait en disant que c'était une des revendications des

gilets jaunes! Il y a fort à parier que le résultat de ce grand débat sera de la même eau: en grattant bien, le gouvernement trouvera dans ces cahiers des propositions allant dans le sens de la politique qu'il mène. Et s'il ne les trouve pas, quoi de plus facile que de tordre les réponses pour qu'elles correspondent aux attentes des Macron et C^{ie}, les zélés serviteurs des riches et des gros capitalistes? Puisqu'on vous dit que l'intelligence artificielle peut faire des miracles!

Marianne Lamiral

Gilets jaunes: **la colère demeure**

Trois mois après la journée du 17 novembre, l'acte XIV de la mobilisation des gilets jaunes a encore rassemblé, samedi 16 février, plusieurs dizaines de milliers de manifestants. Un groupe formé sur les réseaux sociaux en dénombre plus de 100 000 dans 148 localités.

Les participants au mouvement doivent pourtant faire face à une soigneuse campagne de dénigrement, orchestrée par ceux qui, par choix politique ou opportunisme, se rangent dans le camp de Macron et du gouvernement. Le mépris social affleure dans chaque déclaration de ministres qui, tels des maîtres d'école d'autrefois, la bienveillance en moins, ne savent que morigéner ceux dont la colère demeure.

Ni les « *Ça suffit!* » de Castaner, ni les insultes de son secrétaire d'État Nunez, traitant les gilets jaunes de « *hordes sauvages* », n'ont pu faire taire cette colère. Ni la mise en scène des grands débats pipés d'où n'émergeront finalement que des propositions miraculeusement inscrites dans les réformes macroniennes, ni les violences policières à

répétition, encore moins la désinformation médiatique, n'ont eu raison de ce sentiment de révolte des plus pauvres.

Bien sûr, la durée même du mouvement qui, sans jeu de mots, finit par tourner en rond sur les ronds-points, au demeurant la plupart du temps évacués par la police, entraîne une lassitude, une fatigue de ses participants. Et des groupes d'extrême droite, hostiles sur le fond aux revendications des travailleurs, chômeurs et retraités gilets jaunes, se font aussi davantage remarquer dans les manifestations. Il n'empêche que la mobilisation des gilets jaunes se poursuit et mérite la solidarité de tous les travailleurs.

Les situations insupportables vécues et dénoncées par les gilets jaunes n'ont en rien été résorbées. Le chômage, la précarité, les

salaires et pensions insuffisants, la fonte du pouvoir d'achat, la hausse des prix, dont celui du carburant qui regrippe, la dégradation inexorable des services à la population, ces sources de la colère populaire n'ont pas disparu. Au contraire, malgré les discours de Macron, rien n'a été fait, si ce n'est intensifier les attaques contre la classe ouvrière, qu'il s'agisse des prix de l'alimentation, des économies dans la santé ou l'école, ou des menaces contre les chômeurs. « *On ne peut pas vivre dignement de notre travail* », « *Le chômage c'est la misère, les vieux non plus n'ont plus de quoi bouffer* », a-t-on encore entendu dans les manifestations du 16 février.

Les raisons de la colère des classes populaires demeurent et le mouvement des gilets jaunes continue de poser le problème d'une société où une minorité de capitalistes s'enrichissent en appauvrissant la majorité. Un problème qui est celui de tous les travailleurs.

Viviane Lafont

AGENDA



Fêtes de Lutte ouvrière

Metz

Dimanche 3 mars à partir de 11 h 30

CALP de Metz Plantières - 2A, rue Monseigneur-Pelt

Débat avec Jean-Pierre Mercier à 16 heures

Saint-Nazaire

Samedi 9 mars à partir de 16 heures

Alvéole 12 de la Base sous-marine

Meeting avec Jean-Pierre Mercier à 19 h 30

Beauvais

Dimanche 10 mars à partir de 11 heures

Espace Argentine - 15, rue du Morvan

Meeting avec Nathalie Arthaud à 12 heures

Réunions publiques

avec Nathalie Arthaud

Montargis

Vendredi 22 février à 19 heures

Salle de la Sirène - 73 bis, rue de la sirène

Chalon-sur-Saône

Samedi 23 février à 17 heures

Salle Saint-Jean-des-Vignes

Dieppe

Mercredi 27 février à 18 heures

Salle annexe de la mairie - Parc Jehan Ango

Château-Thierry

Samedi 2 mars à 15 heures

82, rue du Village Saint-Martin

avec Jean-Pierre Mercier

Valenciennes

Samedi 2 mars à 17 h 30

Centre social et culturel de la Briquette
29, rue de Champagne, à Marly

Contre l'antisémitisme et le racisme : une lutte qui ne peut pas se mener au côté du pouvoir

La bordée d'injures essuyée le 16 février par l'intellectuel réactionnaire Finkelkraut de la part de manifestants en gilets jaunes a été le point de départ d'une opération politique. Le gouvernement et ses porte-parole ont utilisé cet incident pour tenter de discréditer l'ensemble du mouvement des gilets jaunes.

La ficelle, déjà utilisée quelques jours auparavant, est un peu grosse : l'antisémitisme avéré de quelques manifestants ne peut faire oublier les revendications sociales mises en avant par le mouvement, ni la façon à la fois démagogique et répressive dont le gouvernement tente de l'arrêter.

Dans un deuxième temps, on a vu le Parti socialiste embrayer sur la campagne gouvernementale en proposant une manifestation de rue œcuménique pour dénoncer l'antisémitisme. Tous les partis politiques gouvernementaux, les représentants officiels des cultes, les associations plus

ou moins représentatives et, évidemment, le président, les ministres, les députés et les sénateurs ont soutenu l'initiative. La presse a alors pu entonner le grand air de l'unité nationale, radios et télévision ont répété, de demi-heure en demi-heure, le rendez-vous de la manifestation. Chaque grande ville a organisé son cortège.

Après quelques hésitations, le parti de Le Pen a été laissé à l'écart, sa filiation avec l'extrême droite antisémite étant un peu trop voyante. Pourtant Finkelkraut lui-même, martyr et héros de cette nouvelle croisade, a regretté qu'un parti représentant tant



Dans la manifestation du 19 février à Ménilmontant.

d'électeurs ne puisse se joindre à l'union nationale. Pourquoi n'y serait-il pas en effet, puisque l'Église catholique et la droite française, qui furent unies contre Dreyfus puis derrière Pétain, et en gardent de beaux restes, y seront ?

Cette manifestation du 19 février, à Paris et dans d'autres villes, comme précédemment celles contre le terrorisme ou contre d'autres exactions antisémites, s'est réduite une fois de plus à une opération politique. Pour ses organisateurs, il s'agissait de démontrer qu'il existe une union nationale derrière quelques « valeurs de la République » qui seraient incarnées par les divers partis de gouvernement et, avant tout, par l'État. Tous les partisans de l'ordre, de LR au PCF, ont

apporté leur concours intéressé à une telle mise en scène.

Sous le prétexte frauduleux de la lutte contre l'antisémitisme et de la défense des « valeurs républicaines », le gouvernement et ses soutiens défendent une société de classes et d'oppression, qui nourrit et exsude par tous ses pores préjugés, inculture, arriération, racisme et... antisémitisme.

Le fait même que les puissants, responsables de la misère sociale, fassent de la lutte contre l'antisémitisme un drapeau et l'utilisent pour discréditer un mouvement populaire, peut même contribuer à renforcer encore ce préjugé.

L'antisémitisme ne peut être réellement combattu qu'en contestant le racisme

en général et toutes les discriminations, en particulier alors qu'elles viennent de ces gouvernants qui prétendent les combattre.

Heureusement, ce même 19 février, une autre manifestation était organisée dans le quartier parisien de Ménilmontant, à l'initiative de l'Union juive française pour la paix, rejointe par d'autres organisations. Ses initiateurs ont dénoncé la manifestation gouvernementale, en se proclamant juifs et antisionistes. Et en effet, si l'antisémitisme provoque une indignation plus que légitime, elle ne peut pas s'exprimer en manifestant au côté de partis et de gouvernants qui assument la responsabilité de toutes les tares de cette société.

Paul Galois

Antisionisme et antisémitisme : un amalgame à combattre

À chaque fois qu'un acte antisémite suscite émotion et réprobation, des intellectuels ou des dirigeants politiques cherchent à assimiler l'antisionisme à l'antisémitisme. Ils visent ainsi à disqualifier tous ceux qui critiquent la politique coloniale de l'État israélien vis-à-vis des Palestiniens.

Les dirigeants du Crif, le Conseil représentatif des institutions juives de France, une organisation proche de la droite sioniste, ne ratent pas une occasion de stigmatiser l'antisionisme qu'ils qualifient d'idée rouge-brune, assimilant l'extrême droite et l'extrême gauche.

Ils trouvent régulièrement le soutien de dirigeants politiques au pouvoir. Valls, Premier ministre, avait évoqué en 2016 lors du dîner annuel du Crif : « L'antisionisme, c'est-à-dire tout simplement le synonyme de l'antisémitisme et de la haine d'Israël. » Macron, recevant Netanyahu à l'Élysée en juillet 2017, avait affirmé : « Nous ne céderons rien à l'antisionisme, car il

est LA forme réinventée de l'antisémitisme. »

Après les insultes proférées le 16 février contre Finkelkraut, le député LREM Sylvain Maillard a remis le couvert. Il voudrait proposer une loi transformant l'antisionisme en délit, au même titre que l'antisémitisme.

Certes, pour échapper à des sanctions pénales, des antisémites notoires comme Dieudonné ou Soral cachent leur haine des Juifs derrière la critique du sionisme. Ils ajoutent l'hypocrisie au racisme. Mais assimiler les deux mots et les deux notions est une forme de terrorisme intellectuel qui revient à interdire toute critique de la politique d'Israël. Avec une



Banderole contre la politique de l'État israélien déployée par des Juifs français pour la paix.

telle loi, dénoncer la politique des gouvernements israéliens pourrait exposer à des poursuites.

Il faut rappeler que le sionisme, la doctrine fondée en Europe par Theodor Herzl en 1897, réclamant la création d'un foyer national juif, fut très longtemps rejeté par l'immense majorité des Juifs eux-mêmes. Les Juifs vivant en Europe n'aspiraient pas à construire un État spécifique mais à vivre sans ostracisme ni oppression dans les pays où ils étaient nés. Parmi le prolétariat juif particulièrement opprimé d'Europe orientale ou de Russie tsariste, la perspective d'une révolution sociale au côté de l'ensemble des exploités, portée par diverses organisations socialistes, l'emportait largement sur le sionisme.

Le sionisme fut encouragé et utilisé par la

Grande-Bretagne puis les États-Unis pour imposer leur domination au Moyen-Orient, en s'appuyant sur la minorité juive contre la majorité arabe. Cependant, même après le génocide perpétré par les nazis, la majorité des Juifs survivants aspiraient à émigrer aux États-Unis plutôt qu'en Palestine, et ne s'installèrent dans le futur Israël que parce que l'ensemble des puissances occidentales les rejetaient.

Lors de la fondation d'Israël, en 1948, les partis sionistes imposèrent leur politique, par les armes, en chassant les Palestiniens des territoires où ils vivaient depuis des siècles. Le choix de bâtir un État donnant des droits à une seule communauté, au mépris des autres, était pourtant loin d'être partagé par tous les Juifs de Palestine. Les sionistes

l'imposèrent, au nom d'une religion que tous étaient loin de pratiquer, creusant au fil du temps un fossé de sang entre les Palestiniens et les Israéliens, transformant ces derniers en géoliers de tout un peuple.

Malgré les pressions et la politique du fait accompli, il reste aujourd'hui en Israël de nombreux opposants à la politique sioniste des gouvernements successifs, eux-mêmes étant parfois qualifiés d'antisémites !

Qu'ils vivent en France, en Israël ou n'importe où sur la planète, qu'ils soient athées, juifs, musulmans ou autres, les travailleurs n'ont ni patrie ni communauté à défendre, mais des intérêts de classe à mettre en avant. Et être internationaliste signifie être opposé à tout nationalisme, le nationalisme sioniste y compris

Xavier Lachau

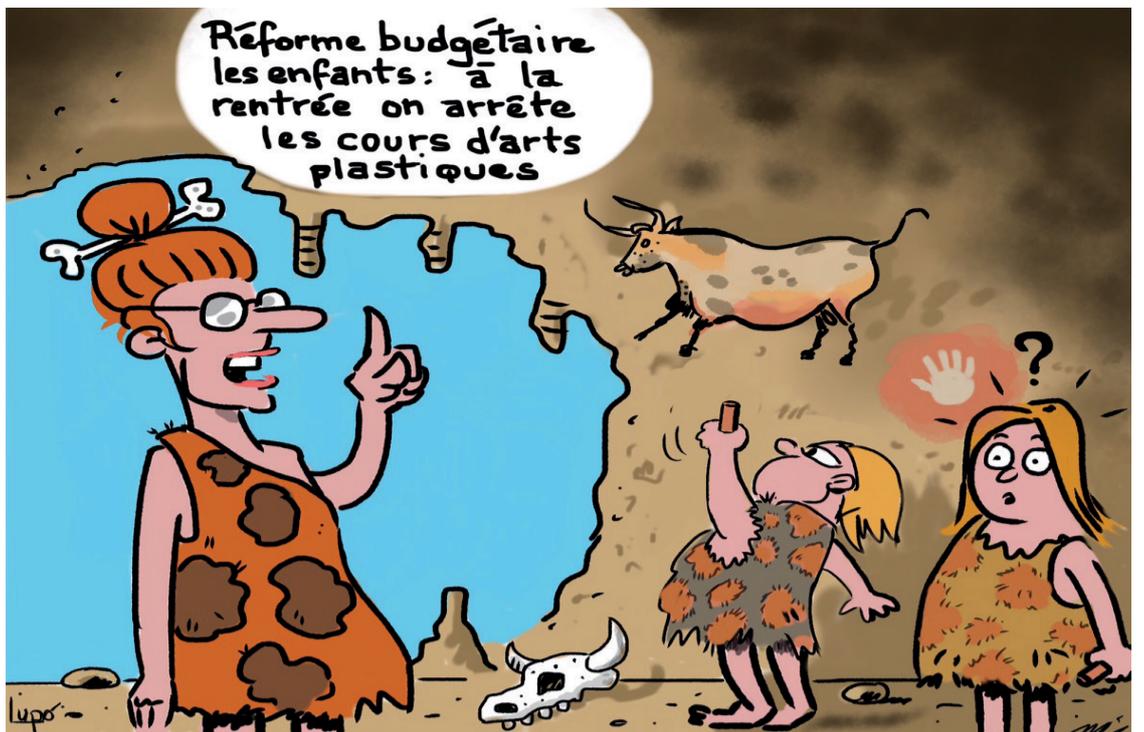
Éducation : un plan pour couvrir les suppressions de postes

Le 19 février, le projet de loi « pour une école de la confiance » devait être adopté en première lecture à l'Assemblée. Il a déjà fait couler beaucoup d'encre, engendrant 1 000 amendements.

La principale mesure de cette loi est l'abaissement de l'instruction obligatoire à 3 ans. Il est à noter que, si l'école n'était pas obligatoire dès cet âge-là, 97% des enfants étaient malgré tout scolarisés dès l'école maternelle. Mais qu'en est-il des moyens permettant aux jeunes enfants de bénéficier d'un enseignement dans de bonnes conditions? Alors que sont publiées les cartes scolaires, beaucoup de parents et d'enseignants se mobilisent parce que des classes vont fermer, en maternelle en particulier. Ainsi dans le département des Pyrénées-Orientales,

18 classes sont menacées de fermeture à la rentrée 2019. Dans l'Isère, si 31 classes seront ouvertes à la prochaine rentrée, 62 seront fermées. Dans l'Aisne, il y aurait 43 fermetures de classe en écoles primaire et maternelle. Nombre de classes de maternelle regroupent jusqu'à 30 enfants.

Beaucoup de mesures contenues dans ce projet de loi ont de quoi susciter de la méfiance, car elles pourraient servir à baisser les moyens pour l'école, comme la proposition de regrouper école et collège « en un seul établissement public des savoirs fondamentaux », ou



encore le fait de confier des heures d'enseignement à des assistants d'éducation se destinant à enseigner, qui pourraient ainsi servir de remplaçants, précaires et pas chers.

La réforme adoptée pour les lycées généraux et professionnels montre bien que les intentions du gouvernement sont de faire des économies sur l'éducation. Le ministre Blanquer

a produit tout un argumentaire pédagogique. Mais le nombre d'heures d'enseignement alloué à chaque niveau et à chaque matière diminue. Des enseignements disparaissent de fait, latin ou grec, chinois ou arabe. En lycée professionnel, les heures consacrées aux matières générales diminuent. Des filières disparaissent.

Voilà comment, alors

même que 30 000 élèves de plus sont attendus pour la prochaine rentrée, Blanquer veut atteindre son objectif, qui est la suppression de 2 650 emplois d'enseignants dans les collèges et lycées publics. Rien ne dit cependant qu'il parviendra à ses fins, car nombre d'enseignants, de parents et de lycéens continuent à s'opposer à cette politique.

Aline Rétesse

École: ceux qui tricolorent

Le 12 février, l'Assemblée nationale a adopté un amendement rendant obligatoire « la présence du drapeau tricolore, du drapeau européen ainsi que des paroles du refrain de l'hymne national dans chacune des salles de classe des établissements du premier et du second degrés, publics ou privés sous contrat ».

L'amendement, déposé par le député Les Républicains Éric Ciotti, connu pour ses positions particulièrement réactionnaires, avait été approuvé par le ministre de l'Éducation, Blanquer.

À quand la levée du drapeau chaque matin dans tous les établissements scolaires?

On se le demande. L'école publique a changé depuis les années 1880 et Jules Ferry, qui voulait transformer chaque écolier en patriote. Les programmes d'histoire n'ont plus comme objectif de faire « aimer nos ancêtres les Gaulois », dira-t-on. Certes. Mais l'école distille toujours

plus ou moins ouvertement les idées patriotardes, au travers des programmes d'histoire par exemple.

L'amendement précise, pour justifier la mesure, qu'il est « indispensable que le cadre scolaire soit le lieu privilégié au sein duquel les jeunes apprennent à respecter les valeurs de la République ».

Mais ces « valeurs de la République » que tous les politiciens, de gauche comme de droite, mettent en avant constamment, sont les valeurs bourgeoises, qu'il faudrait selon eux inculquer à

la jeunesse, et tout particulièrement à celle des classes populaires.

Il serait question de procéder prochainement à une seconde délibération sur cet amendement, du fait

des critiques qu'il a soulevées à juste titre de la part de nombre de parents, de jeunes et d'enseignants. Au fronton des écoles, il n'y a pas encore écrit « caserne ».

A.R.

Erratum

Une erreur s'est glissée dans l'article de *Lutte ouvrière* (n° 2637 du 15 février) sur la réforme Blanquer. Le fait de rendre la scolarité obligatoire dès 3 ans ne coûtera pas

100 à 150 000 euros aux communes, ce qui serait une bien petite somme, mais 100 à 150 millions d'euros.

Avec nos excuses à nos lecteurs.

Réforme de la fonction publique: une attaque contre tous les travailleurs

Mercredi 13 février, le gouvernement a présenté son projet de loi de réforme de la fonction publique. Une nouvelle fois, par réforme, il faut entendre attaque contre une partie des salariés.

Le projet prévoit de faciliter le recours aux contractuels, c'est-à-dire aux travailleurs embauchés dans la fonction publique avec un contrat de droit privé. Cela n'a rien de nouveau: les contractuels représenteraient 21% des travailleurs dans la fonction publique, et même 25% dans la fonction publique territoriale. Ils sont particulièrement nombreux aux postes les moins bien payés, et plus souvent à temps partiel que les fonctionnaires. Ces

travailleurs sont majoritairement en CDD. Et le gouvernement veut aggraver la situation en allongeant la durée des CDD et en multipliant les CDI de droit privé, au détriment des embauches de fonctionnaires, mieux protégés contre les licenciements.

D'autres dispositions du projet de loi vont dans le même sens. La rupture conventionnelle, qui masque souvent un licenciement, serait autorisée pour les contractuels.

L'État pourrait imposer des contrats de projet qui, comme les contrats de mission dans le secteur privé, seraient liés à une mission précise et ne pourraient pas être transformés en CDI. Enfin, plusieurs dispositions sont censées encourager les transferts entre administrations et même entre différentes fonctions publiques, ce qui faciliterait les 120 000 suppressions de postes annoncées par Macron, en faisant pression sur les travailleurs pour qu'ils acceptent des mutations.

Tout cela s'accompagne d'une campagne contre les fonctionnaires, qui coûteraient trop cher et seraient

des privilégiés. Le gouvernement essaie même de faire croire qu'il s'agit d'une revendication du mouvement des gilets jaunes. Mais

avoir un salaire garanti à la fin du mois n'est pas un privilège: c'est un droit, pour chaque travailleur.

Claire Dunois



Abus sexuels dans l'Église : la loi du silence

Jeudi 23 février, le Vatican commencera à se demander comment prévenir les abus sexuels, particulièrement la pédophilie, dans l'Église. Il aura fallu pour cela la mise au jour de milliers de cas de par le monde, confinant parfois au système organisé.

Au même moment, des cas d'abus sexuels sont avérés sur des séminaristes, de jeunes adultes, des religieuses, de la part de leurs supérieurs hiérarchiques. Jusqu'au nonce apostolique de Paris, l'ambassadeur du pape, âgé de 74 ans, qui est maintenant accusé d'agressions sexuelles.

Le point commun à toutes ces vilénies est que le clergé catholique, jusqu'aux plus hauts échelons de la hiérarchie, a toujours couvert les siens. Il a par exemple fallu une accumulation de preuves dignes d'un Gilles de Rais en soutane pour que le pape ordonne qu'un cardinal américain soit défroqué. Et l'Église ou du moins ses avocats vont jusqu'à vouloir empêcher la sortie d'un film sur le sujet, alors même que les faits relatés sont connus depuis longtemps.

On sait, au moins depuis Molière, que, pour être dévots, ils n'en sont pas moins hommes, et que les pulsions sexuelles doivent travailler les prêtres comme les autres. L'obligation du célibat ne

visait pas à empêcher les curés d'avoir une vie sexuelle, mais surtout à ce que les évêques médiévaux n'aient pas d'héritiers légitimes à qui léguer fortune et pouvoir. Cette mesure, comme l'exclusion des femmes de la prêtrise, est devenue un moyen d'augmenter la cohésion du clergé, sa discipline et sa fidélité au pape.

L'Église catholique est en effet un des groupes humains les plus centralisés, hiérarchisés et disciplinés. Elle l'est devenue par une lente évolution il y a bientôt un millénaire et l'est restée, devenant de ce fait complètement anachronique. Les prêtres, comme on l'a vu dans les affaires de pédophilie, refusent l'intrusion de la justice civile dans leurs affaires, n'ont de comptes à rendre qu'à leurs chefs. Ils ont pour mission de guider les fidèles, sont nommés par leurs supérieurs, déplacés comme le veut l'évêque, et soumis, pour les plus fanatiques d'entre eux, à une « obéissance de cadavre ».

On entre dans le clergé par cooptation, après une longue formation, on revêt l'uniforme et, dès lors, on dicte le juste comportement à ses ouailles.

Les cas d'abus sexuels dans l'Église sont comparables à tous ceux exercés par des hommes ayant autorité, étant ou se croyant au-dessus de tout contrôle et de tout jugement. Le fait qu'ils aient été cachés si longtemps est caractéristique d'une secte, quand bien même elle compte des centaines de millions de membres. Le nombre de cas de pédophilie est proportionnel au nombre d'enfants confiés aux curés dans ce cadre particulier.

Ces turpitudes n'ont jamais empêché les prélats de faire la morale au monde entier, de s'ériger en spécialistes de l'éducation des enfants, de dire ce qui est licite ou non dans la vie amoureuse, la contraception, la procréation, etc. La bonne société n'en a pas moins continué de faire sa révérence à l'Église et de la proclamer comme un témoin de moralité, quitte ensuite bien sûr à faire comme bon lui semble. Cela juge l'une et l'autre.

Paul Galois

Pics anti-SDF : pas de pitié pour les plus pauvres

La fondation Abbé-Pierre dénonçait l'an dernier les mobiliers urbains anti-SDF. Le 13 février, non sans humour, elle les a récompensés lors d'une cérémonie de remise de Pics d'or.

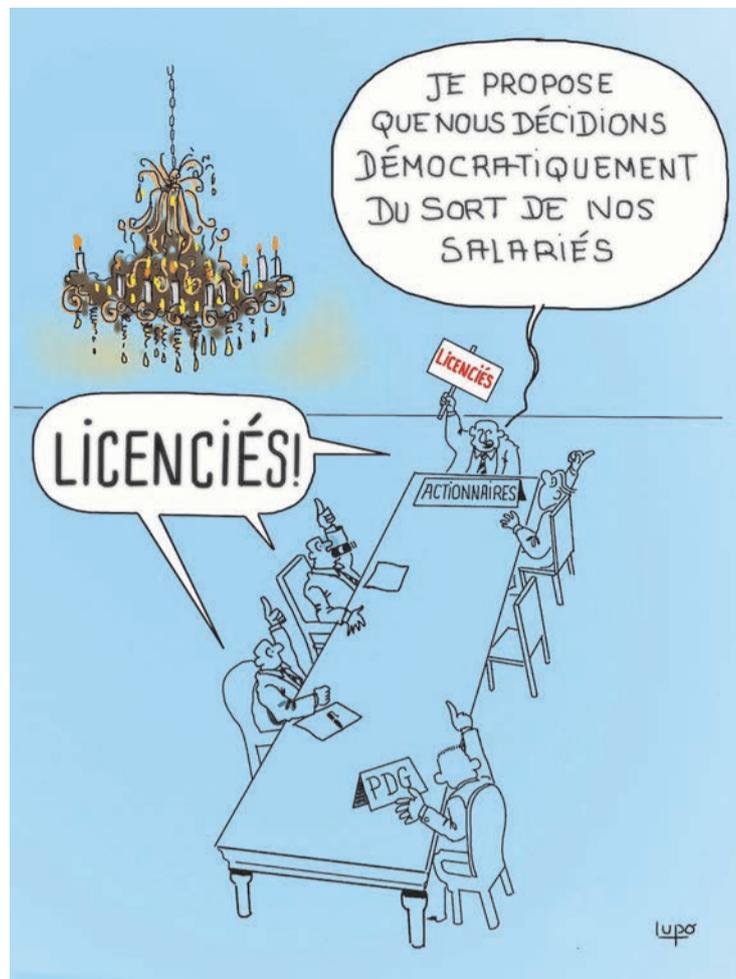
Dans la catégorie « Fallait oser », concernant « le dispositif le plus décomplexé », figure le siège microscopique d'un abribus à Biarritz, sur lequel aucun sans-abri ne peut s'allonger. La palme de « Faites ce que je dis, pas ce que je fais » revient à l'installation de pics devant un centre de santé parisien du 10^e arrondissement sur lequel est inscrit « Ouvert à tous ! ». Certaines installations ne manquent pas de style et d'esthétique, comme les bancs en forme de couleuvre devant la gare de Nancy. Quelle société aberrante que celle qui suscite l'innovation et l'art dans le domaine de la dissuasion envers les SDF, alors qu'elle est incapable d'offrir une vie digne et un logement à la population !

L'espace public des villes se hérissé de picots, rochers, poteaux, grilles, sièges inconfortables, grillages, etc.

Marseille fait enlever les points d'eau gratuits, les bancs publics disparaissent et il devient de plus en plus impossible de se reposer gratuitement. Dans la commune de Lourdes, censée pourtant vivre sous le signe de la

charité chrétienne, les sans-abri n'ont pas droit de cité ! Comme dans d'autres villes, par exemple La Roche-sur-Yon et Nice, des arrêtés anti-mendicité sévissent régulièrement. Loin de mener la lutte contre la pauvreté, les pouvoirs publics préfèrent chasser et criminaliser les plus pauvres. Cela juge leur ordre social.

Léna Pigalli



Chômage : les chiffres et la réalité

Jeudi 14 février, la ministre du Travail, Muriel Pénicaud, annonçait triomphalement une baisse du taux de chômage, qui serait passé sous la barre des 9%. C'est une manipulation qui ne trompera personne.

Pénicaud a mis en avant les chiffres de l'Insee, qui estime le nombre de chômeurs à partir d'une enquête sur un échantillon, en utilisant des critères très restrictifs. Selon ce calcul, il y aurait 2,4 millions de personnes au chômage en France. C'est déjà énorme, mais bien en dessous de la réalité. Le nombre de chômeurs inscrits à Pôle emploi, lui, s'élève à 6,3 millions. Parmi eux, 3,4 millions sont en catégorie A, c'est-à-dire qu'ils n'ont accès à aucun emploi, même précaire ou partiel. Il faut y ajouter des allocataires du RSA, des jeunes pas encore inscrits, des travailleurs découragés et tous ceux qui ont été radiés des listes par Pôle emploi lui-même.

Quoi que prétende le gouvernement, le chômage ne recule donc pas. Et il ne peut pas en être autrement dans cette période de crise profonde, où les capitalistes considèrent que la production ne leur rapporte pas assez et préfèrent la rentabilité immédiate de la spéculation financière. Les plans de licenciements continuent à se succéder, en particulier dans des groupes riches à milliards comme PSA ou Carrefour. Et le gouvernement alimente le chômage en supprimant des centaines de milliers d'emplois dits aidés

et en prévoyant de réduire de 120 000 le nombre de fonctionnaires.

Ce chômage de masse pèse sur l'ensemble du monde du travail. D'abord, bien sûr, sur les travailleurs privés d'emploi, à qui le gouvernement mène une véritable guerre. Ainsi, le décret entré en vigueur le 1^{er} janvier dernier multiplie les possibilités, pour Pôle emploi, de supprimer tout ou partie de l'indemnisation des chômeurs si la recherche d'un emploi n'est pas jugée assez active. Mais le chômage est aussi une arme contre l'ensemble du monde du travail. Car la peur du chômage est utilisée par le patronat pour imposer la généralisation des contrats précaires, le blocage des salaires, des horaires à rallonge ou au contraire des temps partiels non choisis, c'est-à-dire pour aggraver l'exploitation de tous et augmenter ainsi les profits.

Des travailleurs de plus en plus exploités d'un côté, des travailleurs privés de salaire de l'autre : voilà la répartition capitaliste du travail, avec les profits patronaux pour seul objectif. L'intérêt des travailleurs, c'est exactement l'inverse : la répartition du travail entre tous sans perte de salaire.

Claire Dunois

Migrants : la solidarité gagne un procès

La préfecture des Alpes-Maritimes a en 2018 à son actif 29 000 renvois de migrants vers l'Italie, souvent en bafouant la loi. Son préfet, Georges-François Leclerc, n'avait pas digéré qu'un militant solidaire des migrants, Cédric Herrou, compare sur Facebook cette politique antimigrants à celle de Vichy vis-à-vis des Juifs. Le préfet a perdu son procès.

« Peut-être le préfet des Alpes-Maritimes pourrait-il s'inspirer des accords avec la SNCF pendant la Deuxième Guerre mondiale sur le transport des Juifs pour gérer le transport des demandeurs d'asile », avait écrit Cédric Herrou, scandalisé par l'attitude des autorités face aux migrants qui tentent de franchir les Alpes. À l'époque de cet écrit, Cédric Herrou et les militants de la vallée de la Roya avaient voulu aider 90 migrants en leur proposant de prendre le train pour Nice et d'y déposer une demande d'asile. Les migrants avaient été empêchés de prendre le train et avaient dû s'y rendre à pied, après trois jours de marche.

En octobre dernier, une

procureure avait requis contre Herrou le paiement d'une amende de 5 000 euros. Restait à savoir si les juges suivraient. La journée choisie pour le jugement, la Saint-Valentin, a déclenché l'ironie des soutiens du militant, rassemblés devant le tribunal. Les banderoles donnaient le ton : « *L'amour est dans le pré-fet* » ou encore « *Le préfet se fait des films herroutiques* ». Les juges ont décidé de relaxer Cédric Herrou. Le préfet débouté n'a eu pour consolation que le soutien obtus d'un Christian Estrosi.

Ce n'est pas la première fois que ce zélé fonctionnaire est désavoué par la justice. Entre 2017 et 2018, il a été condamné à quatre



Dans la vallée de la Roya.

reprises pour non-respect du droit d'asile et mauvais traitements à l'égard de mineurs étrangers isolés. Et actuellement encore une enquête est en cours, à la demande de la Ligue des droits de l'homme et du Syndicat national des avocats, suite à des plaintes signalant des infractions de policiers des frontières à Menton, là encore contre des mineurs.

La politique répressive contre les migrants n'est pas

sans conséquences graves. Elle vient encore de tuer un migrant de 28 ans, près de Briançon dans les Hautes-Alpes. Membre d'un groupe de migrants qui tentaient de franchir les Alpes en évitant la police, il a perdu ses bottes et a continué de marcher dans la neige en chaussettes. Alors qu'il était au plus mal, ses amis ont essayé de stopper des voitures pour qu'il soit emmené vers un hôpital, mais aucune ne s'est arrêtée.

Il est mort le 14 février et une enquête pour non-assistance à personne en danger est ouverte.

Les militants de cette région solidaires des migrants préparent maintenant une maraude géante pour les aider. Elle partira de Montgenèvre le 15 mars. Contre des lois répressives et des politiques réactionnaires, la solidarité doit vivre.

Jacques Fontenoy

Impôts : aux capitalistes de financer leur État !

Dans le cadre du grand débat national, la députée LREM Bénédicte Peyrol s'est prononcée pour que « tout le monde paye des impôts, dès le premier euro gagné ».

Sous prétexte que 40 % seulement de la population s'acquitte de l'impôt sur le revenu, c'est faire croire que les classes populaires ne paient pas d'impôt. Or les travailleurs, qu'ils soient en activité, au chômage ou en retraite, financent l'essentiel des deux taxes qui rapportent le plus à l'État : la TVA et la CSG, dont le montant est trois fois supérieur

à l'impôt sur le revenu et près de dix fois à l'impôt sur le bénéfice des sociétés.

À l'instar de cette députée, des personnalités de gauche comme de droite ont défendu ou défendent encore l'idée que l'impôt sur le revenu soit payé par tous. C'est le cas du ministre de l'Économie Le Maire, de l'ex-président Hollande, de l'ancien maire de Bordeaux

Juppé, jusqu'à Mélenchon qui affirme : « *Il y a une dignité civique à contribuer à l'effort collectif.* »

Tous ces politiciens voudraient faire croire que la société capitaliste est une communauté d'individus ayant les mêmes intérêts, où l'État représenterait l'intérêt général et par l'impôt chercherait à diminuer un peu les inégalités. Ils cachent l'essentiel, à savoir que ces inégalités sont la conséquence d'une société divisée en classes sociales opposées, où la bourgeoisie, qui possède

les grandes entreprises et les banques, tire ses richesses de l'exploitation du travail de l'immense majorité, qui n'a que ses bras et son cerveau pour vivre.

Dans cette société, l'État n'est pas neutre et son rôle fondamental est d'aider le grand patronat à exploiter les travailleurs.

Quant aux services publics que l'impôt serait censé financer, ils servent de plus en plus de vaches à lait pour financer les capitalistes privés, et c'est l'État lui-même qui en est le

principal démolisseur.

En effet, plus le capitalisme est à l'agonie, plus l'État se concentre sur son cœur de métier : utiliser l'argent public pour arroser de subventions le grand patronat, rembourser grassement les banques et renforcer une armée qui défend les intérêts des trusts français aux quatre coins de la planète.

Cette vieille devise du mouvement ouvrier est plus que jamais d'actualité : « Pas un sou pour l'État de la bourgeoisie ! »

Arnaud Louvet

Sibrouge

Ministère de la Justice ou de la Répression ?

Christophe Dettinger, l'ex-boxeur gilet jaune qui, à mains nues, avait boxé des policiers pourtant protégés par leurs boucliers et leurs matraques, a été condamné à un an de prison à mi-temps, peut-on dire : la nuit il sera enfermé, et le jour il continuera de travailler.

Pendant ce temps, les policiers ayant éborgné ou mutilé des gilets jaunes sont toujours en liberté, eux.

Avec la Ligue du LOL, qu'est-ce qu'on rigole !

Depuis 2009, une trentaine de membres d'un groupe Facebook, la Ligue du LOL (LOL, c'est-à-dire « laughing out loud », rire

aux éclats), se livraient au cyberharcèlement. Leurs victimes, sur Twitter notamment, étaient principalement des femmes journalistes, souvent précaires. Les harceleurs, eux, étaient surtout des hommes, occupant souvent des postes de direction dans des organes censés être de gauche (Slate, Libération, Les Inrockuptibles...). Les victimes hésitaient d'autant plus à réagir qu'elles risquaient d'y perdre leur emploi. Il a fallu dix ans pour que l'affaire soit révélée et que des sanctions soient prises.

Il paraît que faire des plaisanteries bien grasses sur leurs collègues amusait ces messieurs, bien cotés par ailleurs en tant que faiseurs d'opinion. À voir la

profondeur de leur pensée, on est pris de vertige.

Fin de carrière

Avec des larmes dans la voix, Alain Juppé a quitté la mairie de Bordeaux qu'il occupait depuis 1995, pour atterrir, avec deux autres politiciens, au Conseil constitutionnel. Ils vont finir leur vie, à plus de 16 200 euros par mois, à vérifier que les lois sont bien conformes aux souhaits du patronat.

Pour cette tâche, ils n'ont été élus par personne, pas plus que les hauts fonctionnaires du Conseil d'État, les dirigeants de la police et quelques centaines d'autres. L'appareil d'État est permanent, quels que soient les verdicts électoraux.



OUI, ÇA A UN PEU DU MAL À PASSER...

Belgique : la grève du 13 février

Mercredi 13 février, une grève générale a été organisée en Belgique par les trois organisations syndicales, socialiste, chrétienne et libérale. Une grande partie du pays s'est arrêtée, aussi bien en Flandre qu'en Wallonie, les transports ont été très ralentis, les aéroports en partie fermés, la production des usines très perturbée ou interrompue.

Des dizaines de milliers de travailleurs ont pu exprimer à cette occasion leur colère contre le blocage des salaires imposé par la loi de compétitivité. Sur la base de celle-ci, les hauts fonctionnaires de la Banque nationale chargés de la norme salariale ont pu offrir au patronat un prétexte légal pour exiger de limiter les augmentations de salaire à 0,8% maximum au-delà de l'indexation des salaires pour la période 2019-2020. Non seulement l'indice est tronqué et ne reflète pas la hausse réelle du coût de la vie, notamment des carburants, mais cette augmentation maximale de 0,4% par an est ridicule: 6 euros par mois maximum pour un salaire de 1500 euros, et les entreprises ne sont même pas tenues de l'accorder!

Mais c'est aussi la colère face à un recul général des droits des travailleurs, face aux emplois de plus en plus flexibles et précaires, à la pression au travail alors que

l'âge de la pension a été relevé à 67 ans. Cette colère se tourne contre le gouvernement et les ministres qui prétendent, contre l'évidence, que le chômage recule et le pouvoir d'achat augmente.

En fait, les appareils syndicaux se gardent de donner une perspective à cette colère et de poursuivre la mobilisation. Le front commun syndical ne revendique que 1,5% d'augmentation salariale pour les deux ans (11,25 euros par mois!), alors que les entreprises affichent des profits record. Les piquets de grève et les actions ont été décidés par les états-majors syndicaux seulement 48 heures à l'avance, sans assemblées, sans réelle mobilisation. Les travailleurs étaient incités à rester chez eux, les piquets de grève étaient tenus par les délégués syndicaux.

Cette grève a été décidée par les organisations syndicales surtout pour justifier les accords au rabais qu'elles souhaitent conclure avec



DIEGO RAVIER HANS LUCAS

les fédérations patronales lors des prochaines négociations. Elles sont guidées par la crainte de voir leur rôle de partenaires sociaux remis en cause, notamment de perdre la gestion du versement des indemnités de chômage.

Au-delà de cette grève, le

mouvement des gilets jaunes a rencontré un écho favorable parmi les travailleurs en Wallonie et aussi en Flandre. La nécessité de se défendre contre un avenir toujours plus menaçant est discutée. Certains ont participé aux initiatives de blocage des gilets jaunes organisées près

de leur entreprise. Mais, depuis le mois de novembre, les dirigeants syndicaux n'ont jamais tenté de renforcer ce début de mobilisation. Les travailleurs devront vaincre la pression des patrons mais aussi l'inertie des bureaucraties syndicales.

Correspondant LO

Espagne : élections anticipées sur fond de crise

Le chef du gouvernement espagnol, le socialiste Pedro Sanchez, n'a pas obtenu de majorité pour le vote de son budget et a décidé de dissoudre les Cortes (le Parlement) et d'avancer la date des élections générales au dimanche 28 avril.

Le PSOE (Parti socialiste) et ses alliés de Podemos et d'Izquierda unida, minoritaires au Parlement, savaient que cette fois ils n'obtiendraient pas le soutien des indépendantistes catalans. Ceux-ci, en échange de leurs votes, exigeaient en effet l'ouverture d'une négociation sur le droit à l'autodétermination de la Catalogne, ce que refusait Sanchez.

Depuis plusieurs mois, toute la politique du PSOE a consisté en une stratégie pour tenter de récupérer son électorat et se présenter comme le gouvernement le plus social de ces dernières années. Tout a été calculé pour obtenir les meilleurs résultats dans les urnes, la grande mesure ayant été la hausse du salaire minimum, fixé maintenant à 900 euros.

En fait, il n'y a eu aucune mesure réelle sur la perte permanente de pouvoir d'achat, le chômage, les licenciements en masse, les emplois précaires, le bradage des services publics avec les

réductions d'emplois dans la santé, l'éducation... Année après année, les grandes familles qui contrôlent les banques, les grandes entreprises et les grandes propriétés agricoles accumulent les profits. Les entreprises de l'IBEX, l'indice de la Bourse équivalant au CAC 40, ont augmenté leurs bénéfices de 20% lors de l'année 2017.

Ce sont les travailleurs et les classes populaires qui le paient. Le chômage touche officiellement plus de 3 millions et demi de travailleurs et de multiples entreprises continuent à licencier massivement. C'est le cas de banques comme la Caixa ou Santander, d'entreprises de télécommunication comme Vodafone, de la chaîne alimentaire Dia ou des chantiers navals de Sestao... Les licenciements touchent aussi les services publics. La loi Montoro, qui n'a pas été abolie, interdit aux municipalités de créer des emplois et privatise les services de première nécessité. Les

administrations publiques ont perdu 155 841 travailleurs depuis janvier 2010. Dans les entreprises, c'est la précarité et les bas salaires.

Les élections andalouses de décembre dernier ont montré une désaffection de l'électorat socialiste et de celui de Podemos, qui se sont massivement abstenus, ce dont a profité la droite.

Celle-ci, qui était rassemblée autour du Parti populaire, avait perdu le pouvoir, éclaboussée par des années de corruption, et s'était divisée. Ciudadanos, appuyé par les milieux financiers, est né en Catalogne, défendant le nationalisme espagnol face aux nationalistes catalans, se présentant comme le parti anticorruption. En Andalousie Ciudadanos s'est associé au PP pour prendre la tête de la région, appuyés par le parti d'extrême droite Vox.

Le procès de dirigeants de la Généralité (gouvernement régional catalan), qui avaient organisé un référendum sur l'indépendance de la Catalogne le 1^{er} octobre 2017, amène le nouveau leader du PP, Casado, à multiplier les invectives nationalistes dignes du franquisme. Les dirigeants catalans sont

présentés comme des terroristes ayant voulu faire un coup d'État. Cette politique basée sur un chauvinisme espagnol exacerbé, qui fut le cheval de bataille du franquisme, va être un des axes de campagne du PP et de toute la droite. Cette droitisation est en grande partie liée à l'apparition de l'extrême droite représentée par Vox, un groupe issu du PP et qui n'avait connu aucun succès électoral jusqu'aux dernières élections andalouses. Cette

extrême droite ultranationaliste, machiste, catholique intégriste et franquiste sans masque a obtenu 10% des voix aux dernières élections andalouses.

Dans ce panorama, le programme de la gauche, que ce soit le PSOE ou Podemos, ne peut que paralyser ceux qui subissent la crise. Plus que jamais, le monde du travail a besoin de se mobiliser autour d'un programme de défense de ses intérêts.

Jacques Muller



SANTIBURGOS

La droite et l'extrême droite manifestent à Madrid.

Israël-Palestine : le règne de l'arbitraire

Le Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, a annoncé dimanche 17 février le gel d'une partie des taxes et droits de douane qu'Israël collecte pour le compte de l'Autorité palestinienne et qu'il est censé lui reverser tous les mois.

Ces versements représentent plus de la moitié du budget de l'entité palestinienne et lui sont indispensables pour payer les salaires des employés du secteur public, dans lequel travaille une grande partie de la population. Le montant de la somme arbitrairement confisquée, 138 millions de dollars, soit 122 millions d'euros, correspondrait, d'après Netanyahu, aux allocations versées par l'Autorité palestinienne en 2018 aux 6500 Palestiniens détenus dans les prisons israéliennes et à leurs

familles. « C'est de la piraterie, a réagi un responsable de l'Organisation de libération de la Palestine, d'abord parce qu'il s'agit de notre argent. Il s'agit de notre fonds et ce sont nos familles, nos enfants, nos filles, nos fils, nos mères, qu'ils veulent affamer. »

Votée en juillet 2018, la loi qui autorise le gouvernement israélien à mettre la main de cette façon sur une partie importante des ressources de l'Autorité palestinienne n'avait pas encore été appliquée. Présentée comme une réponse au meurtre



En 2017 à Ramallah, manifestation pour la libération des prisonniers politiques palestiniens.

d'une jeune Israélienne par un Palestinien à Jérusalem le 7 février, cette décision vise en réalité à permettre à Netanyahu de renforcer son image de dirigeant à poigne alors que des élections législatives doivent avoir lieu le 9 avril. Si son parti est

donné vainqueur par tous les sondages, son inculpation probable dans les prochaines semaines dans trois affaires de corruption peut fragiliser sa situation. En outre, deux de ses ministres, venant de la frange la plus à droite de sa coalition gouvernementale, ont créé en décembre dernier un nouveau parti, HaYemin HaHadash (La Nouvelle Droite), cherchant à capter les voix de l'électorat d'extrême droite. Cette concurrence à droite favorise la surenchère en matière de démagogie sécuritaire et antipalestinienne.

Comme toujours, les Palestiniens font ainsi les frais des calculs électoraux et des manœuvres politiciennes des dirigeants israéliens. À quelques mois des précédentes élections législatives de 2015, Netanyahu avait utilisé la même méthode pour étrangler financièrement l'Autorité palestinienne,

suspendant pendant trois mois le transfert de toutes les taxes douanières.

Le gel décidé par Netanyahu illustre la réalité de l'occupation israélienne que doivent continuer de subir les trois millions d'habitants de la Cisjordanie, en butte aux vexations, aux actes de violence, aux blocages de routes et de villes par l'armée israélienne. Mais les Israéliens eux-mêmes sont victimes de cette politique. Une présentatrice connue d'un journal télévisé du soir a provoqué un scandale le 16 février en déclarant, alors qu'elle présentait un reportage: « Nous envoyons nos enfants à l'armée, dans les Territoires, et nous les récupérons transformés en bêtes sauvages. Voilà le résultat de l'occupation. » Le fait que des Israéliens en soient conscients et le dénoncent est au moins le gage d'un autre avenir possible.

Marc Rémy

Syrie : un officier français lève un peu le voile

Un colonel, chef de régiment d'artillerie, risque d'être sanctionné par sa hiérarchie pour avoir critiqué publiquement une opération dont il était responsable, son régiment ayant été engagé six mois dans le cadre de la bataille d'Hajin en Syrie, près de la frontière irakienne.

Dans un article, il a regretté que la coalition n'ait pas envoyé de troupes au sol, laissant le terrain à des forces arabo-kurdes appuyées par les États-Unis. Il en donne d'ailleurs la raison: « Les Occidentaux, en refusant d'engager des troupes au sol, ont limité les risques, et notamment celui d'avoir à s'expliquer devant l'opinion. » De ce fait, la coalition « n'a pas trouvé de meilleure solution que d'intensifier les bombardements pour en finir au plus vite », ce qui était le rôle de son régiment.

D'un côté, l'homme de guerre s'extasie devant l'efficacité de ses armes, « les vertus d'un appui sol-sol alliant effets de saturation par obus explosif et effets de destruction par munition de précision ». Mais, en clair, il explique qu'il s'est agi de destruction d'hôpitaux, lieux de culte, routes, ponts, habitations. Parlant d'un « champ de ruines », il conclut: « Nous avons donné à la population une détestable image de ce que peut être une libération à l'occidentale, laissant derrière nous les germes d'une

résurgence prochaine d'un nouvel adversaire. » On ne saurait mieux dire.

L'intervention de troupes occidentales au sol aurait sans doute satisfait les ambitions tactiques de ce colonel. Mais toutes les interventions impérialistes dans la région ont conduit à un empilement de destructions, sans perspective d'ouvrir un avenir meilleur, qu'il soit proche ou lointain.

Ce colonel s'est tout de même fait taper sur les doigts. Car à chacun son rôle: les militaires maintiennent l'ordre impérialiste par tous les moyens, les politiciens tentent de le justifier aux yeux de l'opinion, en évitant de s'étendre sur les dégâts qu'il fait.

Pierre Merlet



Le village de Hajin après les interventions occidentales.

Algérie : Bouteflika reparti pour un tour

Dimanche 10 février, Abdelaziz Bouteflika, le président en exercice, a annoncé officiellement sa candidature à l'élection présidentielle du mois d'avril. Après presque vingt ans au pouvoir, le voilà donc en lice pour un cinquième mandat de cinq ans.

Les différentes fractions de la bourgeoisie et du pouvoir n'ont donc trouvé un accord que sur le fait de reconduire le vieux président de 81 ans. Très diminué par la maladie, il semble à l'heure actuelle le seul à pouvoir garantir une stabilité politique profitable aux affaires du grand patronat algérien et étranger. La bourgeoisie a été en effet largement servie sous le règne de Bouteflika. Avantages fiscaux, subventions et autres crédits à taux avantageux ont représenté des milliards de dollars offerts aux investisseurs algériens et étrangers.

Sous prétexte de développer l'industrie algérienne, le gouvernement a déroulé le tapis rouge aux constructeurs automobiles européens et asiatiques. La construction de l'usine d'assemblage de Renault à Oran a été financée à 70 % par l'État algérien, qui verse en plus au constructeur automobile une aide de 12 000 dinars mensuels par travailleur, tout en lui offrant le marché algérien sur un plateau. Parallèlement, le pouvoir poursuit une politique d'austérité, payée par les travailleurs qui subissent les conséquences de la dégradation de la situation sociale.

Alors, si Bouteflika a été choisi pour continuer de servir de paravent à cette politique, c'est un paravent au moins aussi fragile que sa santé.

Nadia Cantale

Santé publique : l'alcool tue toujours

Santé publique France a annoncé que la consommation d'alcool est responsable d'environ 41 000 décès par an dans le pays. Même si ce chiffre est en baisse (environ 8 000 de moins qu'il y a dix ans), l'alcool reste la deuxième cause de mortalité évitable après le tabac, avec 7 % du nombre total des décès chez les plus de 15 ans.



Château Margaux, dans le Bordelais.

Les décès sont beaucoup plus nombreux chez les hommes (30 000) que chez les femmes (11 000). Le constat des méfaits de l'alcool sur la santé a été fait de longue date, et des campagnes de sensibilisation et des lois, dont la loi Évin en 1991 intitulée loi pour

la lutte contre le tabagisme et l'alcoolisme, ont contribué à lutter contre ces deux fléaux.

Mais qui dit alcool dit aussi lobbies vinicoles. À peine votée, la loi Évin a été régulièrement amendée sous l'influence de tous ceux qui vivent, et très largement,

de la production et du commerce du vin. Alors que la loi Évin a encadré sans pourtant l'interdire la publicité pour l'alcool, les lobbies ont fait campagne pour supprimer cette limitation. Ainsi en 2009, la publicité pour l'alcool a été autorisée sur Internet. En 2016, un nouvel assouplissement a considéré que parler des régions de production, des cépages ou même du patrimoine culturel que représente le vin n'est pas de la publicité...

En 2018, Macron a réaffirmé son refus de tout durcissement de la loi Évin. En bon élève, son nouveau ministre de l'Agriculture, Didier Guillaume, a déclaré en début d'année sans rire : « *Le vin n'est pas un alcool comme les autres* » car on n'a jamais vu « *un jeune qui sort de boîte de nuit et qui est saoul parce qu'il a bu du côtes-du-rhône* » ! Avec un ministre qui mérite plutôt le titre de marchand de vin, les lobbies peuvent trinquer !

Cédric Duval

Ghosn : si Versailles lui était compté...

L'audit interne de Renault s'est finalement inquiété des dépenses occasionnées par le mariage princier de Carlos Ghosn en octobre 2016.

« Princier » n'est qu'un mot approximatif car c'est au château de Versailles, et même sous les ors champêtres du Grand Trianon, que l'ex-PDG avait convoqué. Le coût somme toute modeste de l'événement, 50 000 euros, ne figurait dans la colonne dépenses de l'entreprise que du fait « *d'une mauvaise imputation comptable* », selon l'avocat de Ghosn. En d'autres termes, l'ex-PDG aurait là confondu par erreur la poche de Renault avec la sienne. Preuve de sa bonne

foi, il se déclare prêt à rembourser ce qui n'était que la contrepartie d'une convention de mécénat signée quelques mois auparavant pour 2,3 millions d'euros entre le constructeur et le château. Un pourboire, en somme.

Mais, malheur aux vaincus, d'autres soupçons ont surgi, concernant l'attirance du patron de l'automobile pour le luxe versaillais. Deux ans avant l'affaire du mariage, Ghosn avait organisé au château un anniversaire mondain,

dans la galerie des Batailles et sous le plafond coloré de la galerie d'Hercule. Présenté comme le quinzième anniversaire de l'Alliance Renault-Nissan, l'événement tombait pile le jour de l'anniversaire de Ghosn lui-même. Quelle coïncidence ! D'ailleurs, aucun membre de la co-entreprise ne se souvient d'y avoir participé, sauf deux très proches de Ghosn. En revanche, toute la famille était là, parmi deux cents invités, dont l'avocate Cherie Blair, membre du conseil d'administration de Renault et épouse de l'ancien Premier ministre britannique, un grand couturier et quelques hommes politiques. Hôte raffiné, Ghosn avait fait préparer le repas par le célèbre et coûteux chef Alain Ducasse, proposé une visite du château et un feu d'artifice, et offert le taxi aux invités. La co-entreprise avait pourvu aux dépenses, pour 600 000 euros.

Pour attester de l'aspect commercial de la fête, l'avocat de Ghosn a invoqué l'absence de gâteau d'anniversaire. Comment prétendre alors que le dirigeant de Renault s'est sucré ?

Viviane Lafont



Ce ne sont pas les OS de Flins qui accueillent Carlos Ghosn et sa dulcinée.

Cancer : double peine pour certains

En comparaison avec les pays pauvres, les malades sont mieux lotis en France, pays développé, pour la prise en charge, le traitement et le suivi d'un cancer. Mais la journée mondiale du cancer, le 4 février, a rappelé l'importance du reste à charge financier qui contraint nombre d'entre eux à renoncer à des soins essentiels.

D'abord, pour les malades qui vivent sans exploiter personne, c'est-à-dire de leur salaire, un cancer est rapidement synonyme d'une baisse de revenus étant donné la durée de l'arrêt maladie qu'il entraîne.

Ensuite, si les traitements, la chirurgie, la chimiothérapie, la radiothérapie, l'immunothérapie, sont pris en charge à 100 % par l'Assurance maladie, c'est sans compter les dépassements d'honoraires qui ne peuvent être acquittés que par ceux qui en ont les moyens.

Puis, il y a les participations forfaitaires et autres franchises médicales déduites des remboursements de l'Assurance maladie : 1 euro par consultation médicale, 50 centimes par boîte de médicaments prescrite et par acte paramédical (infirmier, kiné), 2 euros à chaque transport remboursé par la

Sécurité sociale. Même avec le plafonnement, cela représente 100 euros par an. Et il ne faut pas oublier le forfait hospitalier de 18 euros par journée d'hospitalisation.

Enfin, il y a tous les produits indispensables pour contrecarrer les effets de la maladie et des traitements, mais qui ne sont pas pris en charge par l'Assurance maladie : les crèmes contre les brûlures de la radiothérapie, les gels et vernis pour renforcer les ongles qui s'abîment sous les effets des traitements, les soutiens-gorge adaptés après ablation d'un sein, les perouques dont le tarif de remboursement est bien en deçà des prix acquittés... Une longue liste de produits que cette société riche de toutes les avancées scientifiques et techniques ose appeler produits de confort.

Sophie Gargan

Aide sociale à l'enfance - Besançon : les contrats jeunes majeurs remis en cause

Mercredi 14 février, les salariés du Pôle éducatif pour l'accueil des adolescents et de l'hygiène sociale de Franche-Comté se sont mobilisés contre la décision du conseil départemental du Doubs de réduire les contrats jeunes majeurs. Depuis fin 2018, le conseil départemental a pris de nouvelles dispositions concernant les jeunes majeurs accompagnés par l'aide sociale à l'enfance avant leurs 18 ans. Jusqu'à présent, ils pouvaient demander de continuer à bénéficier d'un accompagnement et d'un suivi jusqu'à leurs 21 ans. Désormais, les mineurs accompagnés par l'aide sociale à l'enfance du Doubs, une fois devenus majeurs, ne pourraient plus en bénéficier

au-delà de leurs 18 ans s'ils sont étrangers, et parfois au-delà de 19 ans s'ils sont français.

Les salariés ont été nombreux à débrayer et la mobilisation a touché toutes les catégories du personnel. Ils refusent la précarisation des jeunes accueillis et une discrimination entre jeunes majeurs sur la base d'un critère de nationalité ; en bref, ils refusent de maltraiter les jeunes pour des raisons budgétaires !

De nouvelles mobilisations sont d'ores et déjà prévues, comme un rassemblement le vendredi 15 mars à partir de 11 heures devant le conseil départemental du Doubs.

Correspondant LO

Saint-Louis Sucre : une note salée pour les travailleurs et les planteurs

La direction de Saint-Louis Sucre a annoncé jeudi 14 février la fermeture de deux sucreries, l'une à Cagny dans le Calvados et la seconde à Eppeville dans la Somme, ainsi que la fermeture d'un site de conditionnement à Marseille pour 2020.

La sucrerie de Cagny emploie 85 permanents et 70 saisonniers, celle d'Eppeville, 132 permanents, 75 saisonniers, sans compter les salariés des entreprises extérieures. L'unité de Marseille passerait de 58 salariés à 5. Le 1^{er} février, le groupe Südzucker, premier groupe sucrier européen, dont Saint-Louis Sucre est une filiale, avait annoncé la fermeture de deux sucreries en Allemagne.

Depuis la fin des quotas de production et des prix garantis en Europe, en octobre 2017, les groupes sucriers font face à une surproduction qu'ils ont eux-mêmes favorisée en incitant les agriculteurs à augmenter les surfaces destinées à la production de betteraves. La production est passée de 17 millions de tonnes de betteraves à 21 millions en Europe.

Ces groupes qui contrôlent le marché s'appuyaient sur des perspectives d'exportation puisque, en octobre 2017, s'ouvrait aussi la possibilité d'exporter librement d'Europe vers le reste du monde. En France d'ailleurs, plus de la moitié de la production est exportée, alors que d'autres zones du monde sont elles aussi de très gros producteurs de sucre comme le Brésil, l'Inde ou la Thaïlande.

La mise en concurrence à l'échelle mondiale est alimentée par ces groupes européens eux-mêmes. Ce ne sont pas des paysans ou des ouvriers de différents pays qui s'opposent, ce sont des capitalistes pour qui le

sucre est une source de profit. Par exemple le groupe français Téréos est présent dans 17 pays et il est le troisième producteur du Brésil.

À l'issue de ces batailles habituelles du système capitaliste, le nombre de groupes sucriers en Europe et dans le monde sera réduit mais ceux qui resteront sur le marché comptent bien que leurs profits soient maintenus ou progressent.

Ce jeu de Monopoly se fait avec la peau des planteurs et des travailleurs. L'annonce de la fermeture de deux sucreries en France concerne 2500 planteurs et plusieurs centaines de travailleurs.

Ces restructurations vont laisser sur le carreau, non seulement au minimum une centaine de salariés de Saint-Louis Sucre, mais aussi des dizaines de saisonniers employés quatre mois chaque année, de nombreux chauffeurs qui livraient les betteraves, des salariés des entreprises sous-traitantes qui intervenaient sur ces sites. Pour de petites villes comme Eppeville ou Cagny, c'est une catastrophe sociale.

Ces guerres commerciales et industrielles qui sont le propre du capitalisme provoquent des gâchis humains, matériels inacceptables, simplement parce que les dirigeants de ces groupes considèrent le personnel et les agriculteurs comme la variable d'ajustement qui doit payer les conséquences de leurs choix. Il n'y a pas à l'accepter.

Inès Rabah



Nos lecteurs écrivent

À propos du mouvement des gilets jaunes

« Qu'est ce qui fait le dénominateur commun de tous ces gens qui, au-delà de leur grande diversité, se retrouvent ensemble sur les ronds-points ou dans les manifestations depuis trois mois pour exprimer un mal-être ?

Il me semble que l'augmentation de la taxe sur les carburants n'est que la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. En revanche, dans le flot de commentaires divers et variés sur la situation actuelle, je m'étonne qu'absolument personne ne parle de la déstabilisation de la Sécurité sociale et de la mise à mal du principe d'universalité qui, jusque-là, permettait aux gens de ne pas tomber dans la pauvreté. Pourtant, c'est bien la modulation des allocations familiales selon les ressources du foyer depuis le projet de loi de financement de la Sécurité sociale de 2015, prolongée par d'autres mesures allant dans le même sens, qui engendre, pour n'en citer que quelques-unes :

- une exclusion de nombreux bénéficiaires du RSA du dispositif depuis 2015

- la baisse des APL depuis 2017

- le désindexation des retraites en 2018

- les menaces sur les pensions de réversion

- la baisse des prestations chômage actuellement envisagée et en somme une paupérisation de l'ensemble de la population.

Pour se persuader que cette mise à mal du principe d'universalité de la Sécurité sociale est à l'origine de la crise actuelle, il suffit de regarder autour de soi pour se rendre compte que le dénominateur commun d'une grande partie de la population est la difficulté à boucler les fins de mois depuis qu'en 2015 les CAF ont, au nom de « l'individualisation du calcul des droits », réduit voire supprimé purement et simplement toutes les prestations sociales qui permettaient jusque-là aux gens de s'en sortir, les CAF ayant recours, pour ce faire, au conditionnement renforcé de l'ouverture de ces droits ainsi qu'au durcissement drastique des contrôles au nom d'une prétendue lutte contre

la fraude afin d'écartier des bénéficiaires des dispositifs.»

Benoît

Les difficultés à boucler les fins de mois touchent de plus en plus de travailleurs du fait du chômage, de la précarité. La baisse des revenus de la population laborieuse résulte aussi, comme tu le soulignes, de la baisse des prestations sociales. Et si au début des plans de licenciements massifs, l'État a amorti les conséquences de la crise par le développement de ces prestations, il revient en arrière depuis plusieurs années.

La remise en cause du « principe d'universalité de la Sécurité sociale », pour autant qu'il n'ait jamais été respecté, n'est que la couverture du pillage de l'argent public au profit de la bourgeoisie. Les gouvernements, les uns après les autres, compensent les sommes versées au grand patronat en réduisant les budgets revenant à la population directement ou indirectement au travers des services publics ou des systèmes sociaux.



SERGE D'IGNAZIO

TGV : la vitesse s'éloigne

Pendant que Macron et son gouvernement prennent la pose du grand débat, soucieux de paraître écouter les doléances de ceux qui vivent loin des grandes villes et se sentent négligés par un État fermant les services utiles au quotidien, la SNCF se prépare à supprimer des arrêts TGV et donc la desserte de villes moyennes.

Le train à grande vitesse dessert 230 gares dans le pays. Mais la direction de la SNCF, entreprise publique que l'État oriente vers la

privatisation, réduit la voilure sur les lignes qu'elle ne juge pas assez rentables. Elle souhaite diminuer son offre de TGV de 2 % par

an et vient ainsi de supprimer deux trains quotidiens sur les sept de la ligne Paris-Chambéry-Annecy.

Dans le nord du pays, ce sont les dessertes régionales TGV de huit villes qui sont sur la sellette. Le TGV ne s'arrêtera peut-être plus à Boulogne-sur-Mer, Calais, Dunkerque, Hazebrouck, Béthune, Lens, Valenciennes et Douai. Les habitants de ces villes et

de leurs alentours devront donc d'abord prendre des trains régionaux pour se rendre à Lille ou Arras afin de monter à bord d'un TGV. Cela augmentera leur temps de parcours pour se rendre à Paris, par exemple.

Évidemment cette politique de réduction des dessertes TGV s'ajoute aux fermetures de lignes secondaires (dont la gestion est

abandonnée aux régions), aux suppressions d'emploi de cheminots qui désertifient toujours plus de gares, etc.

Les capitalistes qui lorgnent vers le transport ferroviaire ont comme priorité la recherche du profit. Les satisfaire est contradictoire avec un service de qualité rendu à toute la population.

Lucien Déroit

Plan santé : vers l'accélération des fermetures d'hôpitaux

En présentant son plan santé le 12 février, la ministre de la Santé, Agnès Buzyn, s'est félicitée de la création de plusieurs centaines d'hôpitaux de proximité. On pourrait croire qu'elle met un coup d'arrêt aux fermetures, incessantes depuis des années, de petits hôpitaux et de maternités et qu'elle revient en arrière pour satisfaire au mieux les besoins. Malheureusement, il n'en est rien.

Des hôpitaux existants vont voir leurs moyens d'accueil des patients drastiquement réduits, pour devenir des hôpitaux de proximité qui n'ont plus d'hôpitaux que le nom : Agnès Buzyn a annoncé elle-même sans gêne qu'ils ne comporteront ni maternité, ni chirurgie, ni urgences. Destinés à masquer les économies sur la santé et l'accélération des fermetures de maternités et de services hospitaliers dans tout le pays, ils correspondront en réalité à ce qu'on appelait avant les hospices. Aussi peu vindicatifs que peuvent être les élus des villes moyennes, un certain nombre se sont émus des conséquences de ce projet.

Cette destruction des

moyens d'accueil concerne tout autant les grandes métropoles, et jusqu'à la région parisienne, dans une politique qui suit un schéma bien balisé. Après avoir fermé la maternité d'un hôpital, le fait qu'il n'y a plus d'anesthésiste, puisqu'on a fermé la maternité devient un argument pour fermer la chirurgie. Si, parallèlement, on ferme les urgences, il reste donc un hôpital presque sans médecins, ni infirmières et avec très peu d'aides-soignantes.

Ce scénario catastrophe se déroule un peu partout dans le pays et a déjà touché des centaines de structures autrefois hospitalières. Les petites maternités qui font 300 ou 400 accouchements

ne sont pas les seules touchées. Celles qui font 500, 1000, 2000 accouchements ou encore plus par an peuvent être promises à la fermeture. Ainsi dans l'Oise, à Creil, une agglomération populaire de 100 000 habitants, on vient de fermer une maternité dite de niveau 3, prenant en charge les prématurés et les urgences prénatales. Elle est transférée à Senlis, une petite ville bourgeoise isolée de tout, sans transports publics pour y accéder. Mais même à Paris des maternités sont fermées, entre autres celle de l'hôpital Saint-Antoine, qui réalisait pourtant 2500 accouchements par an !

Tous les autres hôpitaux, en région parisienne et en province, connaissent les réorganisations continues de services, leur concentration, visant à chaque fois à diminuer les capacités d'accueil en fermant des lits et en supprimant du personnel. Les services hospitaliers sont le plus possible



sous-traités au privé. Ainsi un grand hôpital dit de pointe pour la neurochirurgie, la chirurgie cardiaque et l'ophtalmologie, la fondation Rothschild à Paris, a vu supprimer son laboratoire d'analyses pourtant vital. Il doit maintenant transmettre ses prélèvements,

parfois d'urgence absolue, à un laboratoire privé.

Le plan du gouvernement est simple et clair : c'est un plan d'économies drastiques, quitte à réduire de façon criminelle la prise en charge hospitalière des malades.

Paul Sorel

Maternité de Bernay : une décision inacceptable

Agnès Buzyn, la ministre de la Santé, s'est rendue lundi 18 février à Bernay dans l'Eure pour y confirmer la fermeture de la maternité. 150 manifestants se sont rassemblés pour exprimer leur indignation. Ces travailleurs de l'hôpital, élus ou habitants se sont dits prêts à continuer le combat qu'ils mènent depuis de longs mois contre cette décision.

Lors de son premier grand débat à Grand-Bourgthe-roulde un mois auparavant, Emmanuel Macron, pressé par les maires du département, avait jugé plus prudent d'annoncer le report de la fermeture et la tenue d'une table ronde. Sa ministre s'est chargée de démontrer toute la distance qu'il y a entre les paroles du président et leur traduction dans la vie des habitants.

Agnès Buzyn a justifié sa décision par l'impossibilité de recruter des obstétriciens pour Bernay. En vingt ans, la moitié des maternités ont fermé, et les ministres ont invoqué selon les cas la nécessité pour un praticien d'effectuer un certain nombre d'actes pour garder la main, des raisons budgétaires ou, comme à Bernay, l'impossibilité de trouver des spécialistes. Si l'organisation du système de santé partait des besoins de la population, c'est à la manière de fournir des spécialistes dans les hôpitaux

de proximité qu'auraient dû s'atteler les gouvernements, au lieu de s'acharner à fermer des structures proches des habitants. Mais, dans le cas de Bernay, il s'agit en plus d'une fausse information, puisque deux professionnels étaient prêts à rejoindre l'équipe en place.

Pour fermer à tout prix l'établissement, la ministre n'a pas hésité non plus à affirmer que la sécurité des accouchements n'était pas assurée, ce qui a amené le collectif de défense de la maternité à l'attaquer en justice pour dénigrement du personnel et de la structure.

En réalité, Agnès Buzyn ne veut pas assumer publiquement la logique de rentabilité qui seule explique la fermeture. Comme l'avait dit un responsable de l'établissement, « la situation financière est difficile depuis plusieurs années. Il faudrait entre 800 et 1000 accouchements et il n'y en a eu que 312 en 2018. » La ministre juge donc trop coûteux le

maintien sur place d'une équipe capable d'effectuer des accouchements, et a choisi la fermeture, malgré la pénibilité et les risques que cela entraînera pour les femmes concernées. Elles seront en effet obligées d'aller accoucher à Évreux ou à Lisieux, des villes distantes de 50 km. Comme l'expliquait un gynécologue, certaines

urgences n'attendent pas, mais tout ce que répond la ministre est que les femmes pourront se rendre à l'avance à Évreux ou à Bernay où des chambres d'hôtel leur seront réservées.

Dans le rassemblement, certains étaient vêtus du gilet jaune, pour affirmer également qu'à Bernay tous les services publics

disparaissent un à un : les classes dans les écoles, le tribunal d'instance, le centre des impôts, maintenant la maternité, et demain sans doute les guichets de la gare.

La même logique de rentabilité est partout à l'œuvre aux dépens des habitants, mais la population n'entend pas laisser faire.

Daniel Mescla



L'une des manifestations contre la fermeture.

Ehpad : situation catastrophique

La maltraitance avérée d'une résidente de 98 ans, brutalisée, frappée et insultée début février par un aide-soignant dans un Ehpad du Val-de-Marne, a de quoi révolter.

L'aide-soignant a été placé en détention provisoire, avec obligation de se soumettre à une expertise psychiatrique d'ici son procès, le 22 mars. La direction de l'Ehpad s'est dépêchée de présenter ce cas comme un acte isolé. Mais si les violences d'un individu sont inexcusables, cela ne dispense pas les dirigeants des Ehpad et les responsables gouvernementaux de leurs propres responsabilités dans la situation des personnes âgées placées dans ces établissements. À commencer par le fait que, cette nuit-là, cet employé était seul pour s'occuper de 43 personnes âgées dépendantes.

Depuis des mois, les soignants des Ehpad, sous-payés, dénoncent leurs conditions de travail scandaleuses, l'épuisement physique et les maladies professionnelles qui vont avec, mais aussi le sort indigne réservé aux résidents dont ils sont censés s'occuper. Le sous-effectif criant les contraint à courir constamment et leur interdit de prendre le temps nécessaire

pour faire décemment une toilette, aider à prendre les médicaments, aider à manger. Ils dénoncent aussi le manque de protections hygiéniques ou de draps, qui les oblige à laisser des résidents avec du linge ou dans des lits souillés.

Les directions des Ehpad sont au courant de cette situation calamiteuse. Dans une émission d'Envoyé spécial diffusée en septembre dernier, un ancien directeur d'établissement du groupe Orpea, leader sur le marché de « l'or gris », a raconté comment la recherche du moindre coût en matière de salaires l'a conduit à remplacer systématiquement des agents à temps plein par des agents à mi-temps. Un cuisinier d'Orpea rapporte la consigne de ne pas dépasser la somme de 4,22 euros par résident pour les quatre repas journaliers, pourtant facturés 100 euros par jour aux familles ; une jeune aide-soignante de Marseille, habituée à dénoncer le manque de moyens et de personnel, a raconté que son ancien employeur, le groupe Korian, avant de

la licencier, lui a proposé 70000 euros en échange de son silence.

Le personnel soignant des Ehpad est financé par l'État à travers les ARS (Agences régionales de santé), et les fournitures sont financées par les départements. Suite aux mouvements de grève du printemps 2018, la ministre de la Santé Agnès Buzyn a promis de débloquer 50 millions d'euros supplémentaires pour les Ehpad, ce qui représenterait tout au plus quelques milliers de postes supplémentaires à temps plein, quand le personnel en réclame 200000 !

Pour s'occuper dignement des anciens, il faudrait du matériel et surtout du personnel en nombre, jour et nuit, payé correctement et formé pour faire face à l'angoisse de la mort, à la détresse de la maladie, parfois à l'agressivité et aux troubles cognitifs des personnes âgées dépendantes. En maintenant le nombre de soignants très en dessous du seuil minimal, l'État est responsable, et coupable, de cette maltraitance quotidienne imposée aux personnes âgées.

Julie Lemée

CHRU de Nancy : démolition organisée

464 postes de travail ont déjà été supprimés au CHRU de Nancy depuis 2014. Et ce n'est pas terminé, puisque l'objectif de suppressions de postes fixé par le Copermo, un organisme gouvernemental, est de 572 jusqu'en 2010. C'est principalement en taillant dans les effectifs que les autorités de santé veulent faire des économies, parce que les frais de personnel représentent environ 70% des dépenses de fonctionnement

des hôpitaux, avec pour résultat des conditions de travail toujours plus infernales pour les soignants.

En même temps, 284 lits ont été supprimés entre 2014 et 2017. 75 nouvelles fermetures de lits étaient programmées pour 2019 par la direction, mais le rapport de l'IGAS (l'Inspection générale des affaires sociales) qui vient d'être publié en préconise 150 à 200 ! Le passage à l'ambulatoire ne pouvant tout résoudre,

ce sont aussi les conditions d'accueil et la prise en charge des patients qui se dégradent dangereusement.

Ces attaques contre l'hôpital public sous couvert de lutte contre le déficit, lui-même organisé délibérément avec la baisse continue de la tarification par l'État des actes hospitaliers, ne s'arrêteront que lorsque les agents s'y opposeront, avec l'appui de la population.

Correspondant LO



Les urgences saturées au CHU Hôtel-Dieu de Nantes.

Épidémie : l'hôpital, un système grippé

Selon le bulletin de surveillance de la grippe publié le 13 février, en France métropolitaine, au 27 janvier, l'épidémie avait déjà fait 1800 morts. À cette date, en une seule semaine, 14000 personnes s'étaient présentées aux Urgences et 2171 d'entre elles avaient été hospitalisées, principalement des personnes âgées de plus de 75 ans et des enfants de moins de 5 ans.

Dans ce bulletin, *Santé publique France*, l'organisme officiel de surveillance, rappelle un certain nombre de règles d'hygiène pour se protéger des virus et ainsi diminuer le risque de contamination : « *Éternuer dans son coude, plutôt que dans ses mains. Se laver fréquemment les mains à l'eau et au savon ou avec une solution hydroalcoolique. Utiliser un mouchoir à usage unique. Porter un masque jetable, en particulier au contact des personnes fragiles.* » Mais, dans les spots diffusés à la radio et à la télévision et qui émanent de la direction générale de la Santé, un conseil supplémentaire est prodigué : « *Ne pas se rendre aux Urgences.* » Un comble !

À force de supprimer du personnel, de fermer des services et des lits, à force de n'avoir comme maître mot dans la gestion des hôpitaux que la rentabilité financière, on parvient à cette absurdité qui fait que l'hôpital ne peut pas faire face à une simple épidémie de grippe ! Pourtant qu'y a-t-il de plus habituel que la survenue de la grippe en hiver ? Qu'y a-t-il de plus naturel que la réactivation des virus de l'hiver en décembre et janvier ? Qu'y a-t-il de mieux connu que la faiblesse de l'organisme des personnes très âgées et des très jeunes enfants face à la grippe ?

Aujourd'hui, dans les services d'urgence, les activités seraient en hausse de 20 à 30% en moyenne. Alors

que déjà, d'ordinaire, faute de personnel et de moyens, des malades peuvent rester des heures dans les couloirs, cet accroissement crée un véritable engorgement, et pas seulement des Urgences. On a pu entendre des médecins urgentistes et des soignants décrire comment, au jour le jour, il leur faut jongler, tenter de libérer des lits, « *placer des gens dans des services qui n'ont rien à voir avec la grippe, comme la chirurgie ou l'oncologie, mais où ils seront un minimum médicalisés.* » Une banale épidémie montre encore une fois combien la rentabilité financière est une absurdité quand on parle de santé publique.

« *Le vaccin est moyennement efficace cette année* », a déclaré la ministre de la Santé, Agnès Buzyn, ajoutant que « *la couverture est très médiocre, ce qui peut expliquer les mauvais chiffres de la mortalité.* » Mais si la connaissance des souches de virus qui circuleront un an plus tard et contre lesquelles les vaccins doivent être produits longtemps à l'avance relève d'un calcul compliqué, la compréhension des mécanismes qui ont mis l'hôpital public dans l'état où il se trouve est d'une grande simplicité : ils découlent des économies criminelles effectuées par tous les gouvernements qui se sont succédés depuis des dizaines d'années.

Sophie Gargan



Une chaîne humaine SOS CHRU à Nancy, le 10 septembre 2018.

Fonderies du Poitou – Ingrandes : les travailleurs unis dans la riposte

Mardi 5 février, les travailleurs des fonderies Aluminium et Fonte d'Ingrandes, près de Châtellerault, étaient appelés à 24 heures de grève par les syndicats CGT, CGC et CFDT. Les salaires et les emplois des uns et des autres sont en effet lourdement menacés, les deux entreprises ayant été mises en cessation de paiement, puis en redressement judiciaire.

Étroitement imbriquées, puisqu'elles ne constituaient lors de leur création qu'une seule entreprise, les deux fonderies rassemblent plus de 740 travailleurs, qui produisent des culasses en

aluminium et des carters en fonte pour Renault, leur principal client. De nouveau réunies, elles pourraient faire l'objet d'une reprise par Liberty House, filiale du groupe britannique GFG

Alliance, sous la tutelle de Renault qui dirige l'opération. Cet éventuel repreneur a déposé le 28 janvier au tribunal de commerce de Lyon une offre qui, pour l'Alu, impliquerait la suppression de 130 emplois sur 330. À supposer que ce projet arrive à son terme, on voit quel en serait le prix pour les travailleurs.

Dès le matin du 5 février à 9 heures, les accès pour les camions de chargement et déchargement ont été

bloqués par les grévistes des deux fonderies. Après les prises de parole syndicales, les drapeaux de l'usine ont été descendus symboliquement et remplacés par les drapeaux syndicaux.

La lutte contre la menace de licenciements, voire de fermeture pure et simple, paraît évidemment difficile aux travailleurs. Les responsables syndicaux, eux, misent essentiellement sur l'intervention des pouvoirs publics à tous les niveaux, assignant aux actions des travailleurs un rôle d'appoint. Dans ce contexte, le député macroniste Turquois n'a pas hésité à venir affirmer son soutien aux salariés, appelant même à faire pression sur Renault et sur l'État pour le maintien de tous les emplois.

Bien épaulés par un gouvernement durement anti-ouvrier, les patrons feront évidemment ce que bon leur semble, si les travailleurs ne les en empêchent pas. Mais

du moins le député parviendra-t-il peut-être à sauver quelques voix. En attendant, le jour-même, après sa harangue aux fondeurs, il est monté tranquillement à l'Assemblée, pour voter la loi dite anti-casseurs.

L'action du 5 février s'est poursuivie par le rassemblement de plus de 600 travailleurs, dont près de 400 fondeurs, qui ont manifesté symboliquement devant le centre de formation Renault à Châtellerault. Ils ont été rejoints par 250 manifestants mobilisés auparavant en centre-ville dans le cadre de la journée nationale d'action appelée par la CGT, ainsi que par de nombreux gilets jaunes.

En attendant d'hypothétiques offres de reprise, une nouvelle action est prévue le 22 février, avec une montée en cars vers le site Renault du Mans.

Correspondant LO



Devant le centre de formation Renault le 5 février à Châtellerault.

Arjowiggins – Sarthe : ce n'est pas aux travailleurs de payer !

En Sarthe, les travailleurs des deux usines Arjowiggins sont menacés de chômage, tout comme ceux de Jouy-sur-Morin en Seine-et-Marne. 568 salariés à Bessé-sur-Braye et 262 à Saint-Mars-la-Brière, cela fait plus de 800 emplois menacés pour le département.

Les conséquences seraient dramatiques pour la ville de Bessé-sur-Braye, où la papeterie est la dernière usine et le principal employeur de tout le sud du département, déjà bien sinistré.

Mais, malgré la menace que représente pour les travailleurs le placement en redressement judiciaire des usines Arjowiggins, l'attitude des syndicats de ces entreprises est loin d'y répondre comme il faudrait. Avec la direction de l'entreprise et les politiciens locaux, c'est l'union sacrée pour lanterner les travailleurs sur un potentiel repreneur. Selon la direction, il ne faut pas faire de vagues pour ne pas inquiéter un quelconque repreneur.

Ne pas faire de vagues ? Mais le groupe Sequana qui dirige Arjowiggins, avec un chiffre d'affaires de 2,8 milliards en 2017, pourrait tout à fait maintenir les emplois

en rognant un peu de ses bénéfices. Pourquoi ne pas faire de vagues, alors que l'État, qui détient 15 % du capital de Sequana, est complice de cette attaque ? Les travailleurs doivent-ils attendre que les patrons, avec la complicité de l'État, aient exploité l'entreprise jusqu'à la dernière goutte de profit et aient mis au rebut des usines en pleine capacité de fonctionner ?

Aujourd'hui, une grande partie des salariés est au chômage technique, ce qui

permet à la direction d'éviter qu'ils se retrouvent regroupés et que la colère individuelle des travailleurs se transforme en action collective. Ce ne sont pas les deux marches de solidarité qui ont eu lieu à Bessé-sur-Braye, élus locaux en tête, qui auront permis que les intérêts des travailleurs d'Arjowiggins s'expriment.

Finalement, la seule offre de reprise faite à ce jour laisserait quand même plus de 200 travailleurs sur le carreau, tout en réclamant une aide de l'État de 22 millions. Une situation inacceptable que de plus en plus de travailleurs commencent à mesurer.

Correspondant LO



L'un des rassemblements de solidarité.

Jeunes sourds et jeunes aveugles : menaces sur la scolarisation

Jeudi 31 janvier, plusieurs dizaines de salariés des Instituts nationaux de jeunes sourds (INJS) et jeunes aveugles (INJA), ainsi que de parents de jeunes scolarisés dans ces instituts, ont manifesté devant l'Assemblée nationale à Paris.

Ces écoles publiques spécialisées sont menacées par la baisse de leurs budgets et la fermeture prévue de certaines filières : par exemple, à l'Institut national des jeunes sourds de Paris, il n'y aura plus de filière Bac Pro à la rentrée 2019.

Le gouvernement justifie ces restrictions budgétaires par l'objectif de l'inclusion, c'est-à-dire, pour lui, de la scolarisation de tous les enfants, quels que soient leurs handicaps, dans les classes des établissements de l'Éducation nationale. Mais cette politique d'inclusion n'est pas accompagnée des moyens nécessaires, par exemple la formation des enseignants à la langue des signes et l'embauche d'interprètes ou de codeurs en nombre nécessaire. En outre, pour certains jeunes, l'inclusion est extrêmement difficile. Les instituts spécialisés leur permettent de recevoir un enseignement adapté à leurs besoins éducatifs particuliers, contribuant ainsi à l'inclusion véritable, qui est l'inclusion dans la société. Si les INJS et INJA sont remis en cause, il y a un risque

de déscolarisation, ou que les parents soient obligés de payer des écoles privées. Le discours du gouvernement sur l'inclusion masque en fait une politique d'économies sur le dos des jeunes sourds ou aveugles.

Les travailleurs des INJS et INJA et les associations de parents réclament à la fois de véritables moyens pour l'inclusion, et le maintien des écoles spécialisées pour les enfants qui en ont besoin. Suite à leur manifestation du 31 janvier, la secrétaire d'État aux Personnes handicapées a fini par accepter de les recevoir. Mais, lors de ce rendez-vous, elle n'a fait que défendre le principe de la scolarisation à l'Éducation nationale, sans aucune garantie sur les modalités de sa mise en place ni sur l'avenir des INJS/INJA.

Une nouvelle journée de mobilisation est donc prévue au mois de mars, pour réclamer des moyens adaptés à tous les enfants, en milieu ordinaire comme dans les instituts spécialisés.

Correspondant LO

SNCF région de Lyon : serrés comme des sardines

Depuis plus d'un an, les voyageurs sont maltraités sur plusieurs lignes de train qu'utilisent les personnes venant travailler tous les jours à Lyon. Ces usagers habitent loin de la métropole, car la spéculation immobilière y renchérit le prix des logements.

Ces lignes sont donc de plus en plus fréquentées : elles transportent ainsi plus de 25 000 voyageurs par jour depuis Saint-Étienne, 9 000 personnes depuis Ambérieu-en-Bugey, ou encore 7 000 depuis Bourg-en-Bresse. Sur les réseaux sociaux, de nombreuses images montrent des voyageurs debout, dans des voitures bondées, car les trains n'ont pas le nombre suffisant de rames. Des malaises ont déjà eu lieu et certains voyageurs finissent même

par trouver de la place dans les toilettes des trains.

Les raisons de ce nombre insuffisant de rames sont multiples. Les grands travaux réalisés à la gare de la Part-Dieu ont entraîné la suppression de certains trains. La SNCF affirmait que cette baisse de fréquence serait compensée par des rames plus longues, mais il n'y a pas assez de matériel en état de marche pour cela.

Dans les ateliers SNCF, le manque de moyens



matériels et humains est criant. De nombreux travailleurs de la maintenance sont partis à la retraite sans pouvoir transmettre leurs connaissances aux plus jeunes, embauchés au compte-gouttes. Des CDD et des intérimaires formés à la va-vite occupent les postes vacants. La course à la productivité devient la règle, tout comme la polyvalence qui ne permet pas

de maîtriser chaque tâche parfaitement. À cela s'ajoute une usure précoce de certains moteurs, aggravée par la surutilisation des machines. Les pannes sont fréquentes, entraînant des suppressions de trains qui aggravent la situation, car tous les voyageurs doivent alors se reporter sur le suivant.

Le problème de fond est le manque d'investissement,

Foule en gare de la Part-Dieu à Lyon de la région en achat de matériel, et de la SNCF pour l'entretien des machines et des infrastructures. Des voyageurs protestent, des pétitions en ligne ont été lancées. Dans une région riche d'un pays riche, cette situation est sidérante. C'est un exemple de l'incapacité de la société capitaliste à répondre aux besoins de la population.

Correspondant LO

Airbus - Toulouse: l'arrêt de l'A380

Jeudi 14 février, le PDG du groupe Airbus a annoncé pour 2021 l'arrêt de la production de l'A380.

À Toulouse, ce n'est pas vraiment une surprise. Cela fait plusieurs années que les cadences baissent, que des travailleurs sont

mutés sur d'autres programmes. Les grands halls construits spécialement pour l'A380 ont vu apparaître, notamment, des

postes de travail dédiés à l'A350.

Le PDG se veut rassurant quant aux plus de 3 000 salariés concernés par cette décision, qui devraient être redéployés. Cela reste quand même à

vérifier, mais en tout cas rien n'est dit concernant les nombreux intérimaires et sous-traitants.

Le même jour, le groupe a annoncé pour 2018 un bénéfice de 3,054 milliards d'euros, en augmentation

de plus de 29% par rapport à 2017, et une augmentation du dividende de plus 10%. Il a les moyens d'assurer un emploi et un salaire à tous les travailleurs qui seraient menacés.

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste), membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12 000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal février 2019.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Contrairement aux partis qui défendent l'ordre social, qui sont financés par la bourgeoisie à travers de multiples canaux, qui monopolisent les passages dans les grands médias, Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. Les dons et cotisations versés à un ou plusieurs partis politiques ne peuvent excéder au total 7 500 euros par an. Si vous souhaitez nous soutenir financièrement, il est possible de payer par carte bancaire sur notre site ou de nous adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière,

en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas

droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».

Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris
à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Reste de l'Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos
www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Audio-LO
www.lutte-ouvriere-audio.org

Jeunes pour le climat : un monde à changer

« En 2050 vous serez morts, pas nous ! ». C'est avec ce cri que plusieurs centaines d'étudiants et de lycéens ont manifesté vendredi 15 février devant le ministère de la Transition écologique et solidaire, à Paris, pour appeler le gouvernement à prendre des mesures d'urgence contre le changement climatique.

Ce rassemblement s'inscrivait dans le mouvement « Fridays for Future » qui appelle depuis deux mois la jeunesse à multiplier, chaque vendredi, les grèves dans les écoles et les facultés, et ce, dans plusieurs pays. Il est parti de Suède en décembre, à l'initiative d'une adolescente de seize ans, Greta Thunberg, qui, postée seule avec une pancarte devant le Parlement, protestait contre l'inaction du gouvernement face au changement climatique. Le mouvement a depuis essaimé en Grande-Bretagne, en Australie, en Allemagne, en Suisse et surtout en Belgique, où 70 000 personnes se sont rassemblées

à Bruxelles le 27 janvier dernier.

Ce mouvement entraîne des jeunes qui veulent exprimer leur inquiétude et leur révolte. Selon les prévisions scientifiques les plus optimistes, le réchauffement climatique aura des conséquences catastrophiques pour une partie importante de l'humanité, et bien des régions du monde sont d'ores et déjà transformées en poubelles. Les jeunes manifestants n'acceptent pas un tel avenir et ils ont raison.

En France, le gouvernement a tenté de faire les yeux doux à ce mouvement de jeunesse apparemment spontané. Le ministre de la

Transition écologique, François de Rugy, s'est félicité de la mobilisation, tandis que sa secrétaire d'État, Brune Poirson, lançait « Vous avez derrière ces portes des alliés », avant d'être huée par les manifestants rassemblés devant son ministère, une manière de lui dire qu'ils ne se laissent pas tromper par des discours et qu'ils réclamaient des mesures immédiates.

Cette mobilisation montre la sensibilité d'une partie de la jeunesse aux questions concernant l'avenir de la planète et sa conscience que, derrière les discours des gouvernements, les réunions internationales et les engagements de façade à réduire les émissions de gaz à effet de serre, les États ne prennent aucune mesure sérieuse contre le changement climatique.

Comment pourrait-il en être autrement ? Les États sont entièrement au service

Cercle Léon Trotsky Le capitalisme, un système économique à l'agonie, un ordre social à renverser

Vendredi 22 février à 20 h 30

Grande salle de la Mutualité
24, rue Saint-Victor - Paris 5^e
Métro Maubert-Mutualité

Participation aux frais : 3 euros

de la classe capitaliste. C'est même leur raison d'être. Or, comment lutter contre le réchauffement climatique sans s'attaquer à celle qui en porte la principale responsabilité, la classe capitaliste ? Des boues rouges de Gardanne aux marées noires, bien des scandales montrent comment les États laissent les grandes entreprises polluer où bon leur semble. Plus généralement,

comment permettre à l'humanité de gérer rationnellement les ressources mondiales sans remettre en cause la mainmise des grands groupes capitalistes sur lesdites ressources et l'ensemble de la société, organisée à leur profit. On ne peut lutter pour l'avenir de la planète sans combattre le système qui la pollue sur tous les plans.

Jacques Le Gall

Mali : un gouvernement criminel

Sept cheminots maliens sont morts au cours de la grève de la faim entamée pour réclamer des arriérés de salaires. Nos camarades de l'Union africaine des travailleurs communistes internationalistes (UATCI-UCI) décrivaient ce mouvement dans leur journal *Le Pouvoir aux travailleurs* du 10 janvier dernier.

Le mouvement, commencé il y a deux mois, continue aujourd'hui encore et l'État ne veut toujours pas verser l'intégralité des salaires dus aux cheminots. Voici les méfaits d'un gouvernement malien que les dirigeants français soutiennent à bout de bras, le qualifiant de « démocratique », mais qui préfère laisser mourir de faim des travailleurs que de les payer.

« Depuis le 19 décembre dernier, des cheminots maliens sont en grève de la faim pour réclamer le paiement

des neuf mois d'arriérés de salaire que leur doit la Régie des chemins de fer Bamako-Dakar.

Ils sont plusieurs dizaines à s'être installés sous des abris de fortune près de la gare ferroviaire de Bamako. Ils ont choisi de se priver de nourriture pour attirer l'attention du gouvernement, qui a jusqu'ici refusé de les écouter.

Après quelques jours de jeûne, certains ont été transportés vers les hôpitaux car leur état de santé s'est fortement dégradé.

Leurs familles sont venues les soutenir devant la gare. Le gouvernement a fini par verser les salaires de deux mois sur les neuf mais les cheminots n'ont rien touché du fait qu'ils s'étaient

endettés auprès des banques et que celles-ci ont bloqué les sommes versées.

Les grévistes de la faim réclament le versement de la totalité des arriérés. Ils sont décidés à poursuivre

leur mouvement. Jusqu'ici, le gouvernement ainsi que la Régie jouent sur la carte du découragement des grévistes de la faim... »

Le Pouvoir aux travailleurs



Véhicules électriques : développement durable des aides patronales

Macron a annoncé, mercredi 13 février, un vaste plan pour la transition vers les véhicules électriques en France. Sous prétexte de développement durable, il s'agit surtout de développer les bénéfices des industriels du secteur automobile.

Ce plan reprend en effet toutes les recommandations d'un rapport rédigé à la demande du gouvernement par deux experts, dont l'un n'est autre qu'un ancien directeur général du groupe Renault...

Macron garantit jusqu'en 2022 l'aide de 6 000 euros à tout acheteur de voiture électrique neuve. C'est

évidemment et surtout fait pour aider les constructeurs à vendre leurs véhicules. Mais en plus, pour aider à la promotion de ces voitures, Macron a annoncé pour celles-ci des places de parking gratuites, des réductions aux péages d'autoroutes, des voies de circulation réservées ou prioritaires, etc. Il s'est aussi

engagé à ce que le parc automobile électrique de l'État passe de 15 à 50 %, soit autant de ventes assurées pour les constructeurs français. Et puis, il a confirmé la mise en place d'infrastructures telles que 75 000 bornes de recharges publiques à installer d'ici 2022.

Enfin cerise sur le gâteau, l'État va aider les constructeurs français à rattraper leur retard sur les capitalistes américains et asiatiques en injectant 700 millions d'euros pour la création d'un géant européen de batteries, un

enjeu majeur car elles représentent 40 % du coût d'un véhicule électrique.

La voiture électrique représente la perspective d'un nouveau marché pour PSA et Renault. Mais comme d'habitude, pour faire le plus de profits, les capitalistes veulent prendre le moins de risques possibles et comptent sur l'État pour les aider à vendre des voitures et à créer les infrastructures nécessaires. C'est ce qu'a exprimé dans une interview Christian Peugeot, président du Comité des constructeurs

français d'automobiles et actionnaire de PSA : « À l'État de mettre en place, mieux qu'il ne le fait aujourd'hui, des conditions d'utilisation raisonnables pour les automobilistes. »

Les mêmes bourgeois, qui trouvent toujours indécemment que l'État consacre le moindre centime aux aides sociales pour les travailleurs, trouvent toujours que celui-ci ne les aide pas assez. Au royaume des assistés de l'État, les capitalistes sont vraiment les empeurs !

Arnaud Louvet